

Modibo Sidibé à propos de la crise scolaire : «Ils ont des droits de grève, ils ne sont pas sortis des droits de grèves. Donc, on ne peut pas les remplacer »

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 27 JANVIER 2020

529

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Législatives 2020

Le Niet de la CMA ; Le Non sauf... du FSD ; La pression sécuritaire



Corruption : Les vœux musclés de Mamadou Sinsy Coulibaly



Législatives 2020 : Un énième stratagème pour s'enrichir ?

AMPI

AGENCE Malienne de presse d'information et de communication

Malikilé

Quotidien d'information et de communication

La Direction & l'ensemble du personnel
de Malikilé souhaitent à tous ses lecteurs et lectrices

Une Bonne et
Heureuse Année



Une	Législatives 2020 : Le Niet de la CMA; Le Non sauf... du FSD; La pression sécuritaire 4	P.4
Brèves	<p>Foot/Coupe CAF : Le Djoliba en mauvaise posture P.11</p> <p>Le DG de la police aux chefs d'unité : « La situation actuelle à Bamako est critique donc je veux des résultats » P.11</p> <p>Accidents à Bamako : Deux morts sur le Pont des martyrs P.11</p> <p>Moussa Alassane Diallo dénonce : "Chaque inspecteur des Impôts au Mali interprète le code des Impôts à sa manière et en sa faveur" P.12</p> <p>Dioncounda Traoré sur la situation au Centre : «J'ai envoyé des émissaires rencontrer Amadou Koufa et Iyad Ag Ghali» P.12</p> <p>Frontière Sénégal-Mali : Le GARS de la gendarmerie sénégalaise attaqué par des djihadistes à Gathiary P.13</p> <p>Aménagement du barrage de la corniche de Magnambougou : Des habitants en colère P.13</p> <p>Fahad Ag ALMAHMOUD, Plateforme : « Il faut une vraie administration à Kidal » P.13</p>	
Actualité	<p>Groupement des Cheminots du Mali : Une lueur d'espoir pour les cheminots! P.14</p> <p>Cérémonie de décoration : Des cadres honorés ! P.15</p> <p>Conférence épiscopale 2020 : Cultiver l'amour du prochain P.16</p> <p>Tombouctou : Une délégation de l'ambassade de la Suède en visite de travail P.17</p> <p>Pénurie de gaz butane au Mali : Lettre ouverte du Mouvement Mali Vert-Jaune-Rouge P.18</p>	
Politique	<p>Corruption : Les vœux musclés de Mamadou Sinsy Coulibaly P.19</p> <p>Législatives 2020 : Un énième stratagème pour s'enrichir ? P.22</p> <p>Modibo Sidibé à propos de la crise scolaire : «Ils ont des droits de grève, ils ne sont pas sortis des droits de grèves. Donc, on ne peut pas les remplacer » P.24</p> <p>Affaires religieuses : Cabale contre le ministre Thierno P.25</p> <p>Faillite de l'Etat malien : Le comportement des dirigeants en cause. P.26</p>	
Culture & société	Islam : Réparations des erreurs commises au cours d'une prière P.28	
International	<p>Corruption : La Guinée parmi les 20 pays les plus corrompus en Afrique P.32</p> <p>Coronavirus : Le Nigeria relève le niveau de surveillance de ses aéroports P.33</p>	
Sport	<p>Kobe Bryant est mort dans un accident d'hélicoptère : L'ancienne star de la NBA avait 41 ans. P.34</p> <p>Classement des meilleurs buteurs de l'histoire du Foot : Cristiano Ronaldo est 5e P.34</p>	

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampike@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte





Législatives 2020 : Le Niet de la CMA ; Le Non sauf... du FSD; La pression sécuritaire

En abusant la bonne foi des participants au Dialogue National Inclusif, Ibrahim Boubacar Keita, son gouvernement et ses amis politiques ont réussi à leur faire avaliser la tenue des élections législatives à la date qu’avaient fixé les partis signataires de l’Accord Politique de Gouvernance soit le 02 mai 2020 date de péremption dudit accord. Le Triumvirat et le Gouvernement ont-ils expliqué à ceux qui n’en faisaient forcément pas le lien, qu’ils poussaient ainsi la société civile représentée aux assises dans l’arène politique aux côtés d’un camp, celui de la majorité. Qui a pris la peine de leur expliquer qu’une élection n’est pas une simple question de date mais qu’elle est aussi et surtout une question de bonne organisation, de transparence, de participation et de sécurité?

Le défi sécuritaire

Les faits, décidément têtus rattrapent déjà les thuriféraires des élections à tout prix. Outre l’absence de plus de 100 communes au Dialogue National Inclusif pour raison d’insécurité, la centre du Mali s’est de nouveau embrasé depuis quelques jours. Avant-hier samedi 25 janvier une alerte a été lancée sur l’exécution par un groupe armé de trois jeunes hommes (Aliou Algali Barry 20 ans, Ousmane Souleimane Barry 15 ans et Belco Dédé Barry 13 ans) du village tristement célèbre de Ogossagou. Puis Gossi et Dioungary ont été signalés sous les attaques d’assaillants. Comme d’habitude, ces informations ont été mises sous embargo jusqu’à l’annonce de la catastrophe de Sokolo dans le cercle de Niono à seulement 175 kms de Ségou

et 5 autres kilomètres de la frontière de la Mauritanie voisine. Selon une dernière information officielle des Forces Armées Maliennes (Fama) « **Les Famas rendent les honneurs militaires funèbres aux personnels qui ont trouvé la mort lors de l’attaque de Sokolo. Les 20 corps ont été enterrés cet après midi 26 janvier 2020 à Sokolo** ». Le bilan provisoire de cette dernière attaque, lancée au petit matin est donc de 20 morts, 5 blessés, du matériel emporté et un camp détruit. Pour des gouvernants soucieux de la sécurité publique et surtout de la vie des agents électoraux, des candidats et des citoyens-électeurs ne faut-il pas poser balle à terre et mettre en œuvre concrètement sur le terrain l’unité nationale pour la paix. Au lieu de susciter une nouvelle crise électorale ? En toute hypothèse, au jour du bilan, les responsables des dégâts de toute nature et leurs complices seront clairement identifiés.

La CMA se rebiffe (Lire Encadré)

A travers un communiqué diffusé le 25 janvier, le Comité Directeur de la CMA rejette sans am-



bigüité le scrutin fixé au 29 mars 2020. Les termes du communiqué sont les suivants « La CMA informe l'opinion nationale et internationale, conformément à toutes les positions observées depuis 2017 dans ce cadre qu'elle ne peut participer dans les conditions du calendrier actuel à des élections dont le collège est déjà convoqué pour un premier tour du scrutin fixé au 29 Mars 2020.

Nonobstant la prise en compte du bien-fondé de la Résolution n°1 du Dialogue National Inclusif portant sur la nécessité d'organiser dans les meilleurs délais des élections législatives, la CMA réaffirme que sa participation reste sous réserves de :

- La diligence d'engager le processus de la réorganisation territoriale et du nouveau découpage administratif,
- La prise en compte et en charge dans le prochain processus électoral des Régions de Taoudéni et de Ménaka en plus des Cercles d'El-Moustarat et d'Achibogho dont l'organisation territoriale a été adoptée par le Gouvernement en Conseil de Ministres depuis le 28 Février 2018,
- La possibilité de faire participer les centaines des milliers des réfugiés et dépla-

cés internes.

La CMA ne peut indéfiniment cautionner qu'une importante frange de la population puisse encore être privée pendant un autre quinquennat de ses droits civiques et de ses chances à participer à la construction législative de la nation.

Elle ne peut outre mesures ignorer les dispositions de l'Accord qui stipule en son Titre I dans le cadre des mesures destinées à assurer une meilleure gouvernance

Chapitre 2 – Article 5 – Paragraphe 3 – Alinéa 3 « une plus grande représentation des populations du Nord au sein des institutions nationales ».

La CMA rappelle par ailleurs, tous les dangers que représente pour les acquis de la stabilité encore précaire, la mise en œuvre des courants antagoniques qu'engendrent les campagnes électorales partisans, en particulier celles qui ne donnent pas chances égales aux éventuels postulants.





Un tel engagement serait de nature à saper dans le contexte présent tous les efforts de réconciliation engagés avec leurs corollaires de détérioration des arrangements sécuritaires et une totale opacité des opérations électorales»

La CMA, enfin « exhorte la Médiation Internationale et toutes les parties prenantes en vue d'intercéder auprès du Gouvernement du Mali contre la propension à la violation de l'Accord signé le 20 Juin 2015 en lieux et places du respect des engagements endossés et déclinés par feuilles de route consensuelles qui priorisent les actions adossées au Comité de Suivi de l'Accord comme gage et repère de confiance nécessaires. »

Par cette Déclaration, la CMA confirme que toute élection sans le redécoupage territorial, lui-même adossé à la révision de la constitutionnelle serait une violation flagrante par le gouvernement de l'Accord de paix. Encore une vérité cachée aux participants de bonne foi au Dialogue National Inclusif.

Et une hypothèque de plus sur la tenue du scrutin du 29 mars.

Les réticences du FSD (Lire Encadré)

Les mots du FSD sont bien choisis mais ramenés à leur substance, il y a, en l'état une claire exigence de la relecture des textes électoraux

conformément à des directives précises de la CEDEAO avant toute participation à une élection. « Le FSD rappelle qu'au terme de sa mission effectuée en octobre 2018 à Bamako, la délégation de la CEDEAO conduite par le Ministre des Affaires Étrangères du Nigeria, Président du Conseil des Ministres de la CEDEAO pour juguler la crise née de la présidentielle de 2018, a émis entre autres les conclusions suivantes:

« Prenant acte de la prolongation de la législature actuelle selon l'avis de la cour constitutionnelle et au regard des dysfonctionnements largement reconnus et évoqués par tous les interlocuteurs lors

du scrutin présidentiel passé, il est impératif que le Gouvernement et tous les acteurs socio-politiques conviennent, de manière consensuelle, d'entreprendre des réformes courageuses des cadres légaux, y compris la Constitution de février 1992, et du système électoral avant de s'engager dans les prochaines échéances électorales que compte mener le pays...».

Puis le FSD rappelle l'inertie du Gouvernement face à cette exigence, et ne se contentant pas de critiquer sans proposer, « le FSD estime que la fin du mandat prorogé des députés au 02 mai 2020, n'empêche pas de discuter, de convenir et d'adopter des réformes en matière électorale au sein d'un cadre approprié entre les partis politiques, les acteurs électoraux et les départements ministériels chargés des questions électorales, permettant ainsi de redonner confiance à tous les acteurs dans les réformes législatives et le processus électoral. »

Et Soumaila Cissé et ses amis de conclure « **notre pays a besoin d'un scrutin crédible, transparent, intègre et fondamentalement démocratique, pour ainsi amorcer la renaissance de notre démocratie, aujourd'hui sérieusement mise à mal par les soubresauts de la crise sécuritaire et post-électorale, et par la mal-gouvernance ambiante.** »

Voilà qui est constaté et dit Le gouvernement aura-t-il voir et entendre ?

■ MOCTAR SOW



Adama Sogodogo



On a beau doter notre armée de toutes les armes possibles, imaginables et inimaginables, si nous ne disposons pas de services de renseignements performants nos FAMA seront toujours des victimes expiatoires. Ils s'exposeront toujours à des attaques surprises, à des mines et embuscades.

Nos propos n'ont nullement pour but d'atteindre qui que se soit. Nous estimons que la plus grande force d'une armée réside dans les renseignements, qu'ils soient civils ou militaires. Les bons renseignements devraient nous permettre, non seulement de prévenir les actions de l'ennemi, mais aussi d'anticiper certaines actions. Ils pourraient également nous permettre de remonter aux instigateurs et organiser une bonne riposte même dans les pays sources.

Une bonne organisation de nos services de renseignements implique d'éviter le copinage, la camaraderie et les familiarités dans le choix des acteurs et le contrôle de leurs missions. Autrement dit, les fautes doivent être sanctionnées quelque soit l'estime que nous avons pour les auteurs.

Or, toutes les pertes en vies humaines subies par nos forces de défense et de sécurité portent à croire qu'elles sont toujours prises à défaut par la surprise des attaques qui, apparemment, semblent inattendues. Pourquoi ? Depuis quelques années, on assiste à la distribution de postes et fonctions en dehors de tout respect des règles de compétences ou de capacité. Seule la règle de l'appartenance à des réseaux ou la soumission à des groupes de pression. Nous disons: le choix partisan d'accord, mais sur la base de la recherche et de l'atteinte de résultats. Sinon, on dégage et on cède la place à plus compétent que soi. Le Mali en a besoin et les familles de nos FAMA le souhaitent. Il y va de la survie de nos militaires.

Dibi Fara

Fahad Ag Almahmoud



Conseil National de Sécurité Extraordinaire, Encore et Toujours dans le symbolisme.

J'arrive pas à comprendre qu'aucun poste attaqué n'a jamais reçu de renforts.

Il n'y a pas mille solutions, Une Seule : recruter au sein des mêmes communautés que les territoires. Le Mali attend quoi pour le faire ?
Fahad Ag Almahmoud

Bemba Coulibaly

« Il y a des gens qui utilisent l'argent de la corruption pour construire des lieux de culte, pour faire des œuvres de bienfaisance, pour amener certains faire le pèlerinage. Mais c'est peine perdue, cela ne les mènera pas au Paradis » Procureur Mamadou Kassogué



Concrètement faut il envoyer un bataillon à Kidal alors qu'on n'arrive pas à sécuriser Segou?

Le pays de généraux milliardaires tombe de jour en jour. Un état de lieu s'impose.

Les terroristes lourdement armés, lourdement armés, lourdement armés c'est simple, ils sont à motos et se ravitaillent dans nos casernes.

Ahmed Ag Hamdouna



Ahmed Ag Hamdouna est avec Fahad Ag Almahmoud et 9 autres personnes.

La CMA a rendu une visite de courtoisie au Général Alhaji Ag Gamou, président du CSIA à son domicile à Bamako où elle a passé la journée de ce Dimanche 26 janvier 2020.

C'était un moment de retrouvaille et des discussions fructueuses sur la situation actuelle du pays .



Chodi Ag

Chodi Ag est avec Fahad Ag Almahmoud et 8 autres personnes. Tant que les FAMA sont moins mobiles que les terroristes ils seront victimes à chaque attaque de l'ennemi.

La faille au sein de notre armée n'est pas compliquée et changez aussi le pilote de nos avions militaires, ils me semblent aveugles .



Les avions de notre armée sont comme des ambulances aériennes ils n'arrivent qu'après le combat au moment où les terroristes ont déjà finis leur travail .

Changez de stratégie ce médecin après la mort n'est pas salvatrice. Repos éternel à mes frères tombés sur le champ d'honneur à Sokolo et ailleurs et prompt rétablissement aux blessés.



Forces Armées Maliennes

8 min · 🌐

Attaque de Sokolo : Des renforts dépêchés

Le poste est sous contrôle FAMA. Le ratissage en cours L'avion militaire malienne sur zone. Le bilan provisoire est de 19 morts 5 blessés du matériel endommagé et ou emporté.



Les gars sont venus tranquillement sur leurs motos et ils retournent aussi tranquillement avec des véhicules Toyota et blindés et des armes.

Notre armée devienne une source de renforcement de l'ennemi. L'armée doit être mobile et non un marché hebdomadaire fixe où les malfrats s'enrichissent. C'est triste mais c'est la vérité.

Ne vous inquiétez pas , la CMA participera bien et belle aux élections législatives mais iBk doit toucher comme dans ses habitudes à la caisse de l'état.

Faire un communiqué pour exprimer leurs compassions aux réfugiés pour donner goût à leurs participations aux élections ou autres événement importants est l'une de leurs coutumes et outils de travail. Je vous parle à titre d' expérience, j'avais lu le même communiqué d' aujourd'hui à la veille de la conférence nationale, à la veille des élections présidentielles et recèment à la veille du DNI et nos frères dans les camps des réfugiés en sont témoins.

Président ne perd pas ton temps signe leur chèque et on avance ;



Ammy Baba Cisse



Une chose est sûre. Les attaques en cascade sont une façon de faire révolter les maliens.

La société civile pourrie et les parents d'élèves n'aident pas Boubou, ils l'enfoncent. Le PM doit rencontrer le syndicat

J'ai attendu toute cette journée du 24 Janvier 2020 pour voir l'armée à Kidal. Mais RAS à mon niveau. Koro Maiga Madou c'est comment?

Nous attendons la réaction de la plateforme des jeunes leaders du DNI

Dagamaissa, membre du Recotrade, au lieu d'apaiser la crise scolaire, voulait être dans un débat contre les enseignants. Pour la CMA, s'engager dans une élection sapera les efforts de réconciliation et les arrangements sécuritaires

La CMA estime qu'une éventuelle campagne électorale ne donne pas la même chance à tous les postulants.

La CMA demande, selon le chapitre 2- Article 5, une plus grande représentativité des populations du nord au sein des Institutions.

La CMA ne peut pas participer aux élections législatives sans la concrétisation du nouveau découpage administratif.

La CMA exige que les réfugiés puissent avoir leur droit de participer aux législatives prochaines mais pas avec ce calendrier.

Le DNI vient de voler en éclats. Ses défenseurs et ses promoteurs sont déjà jugés à un mois de leur rêve.

RADIO SAHEL FM

La RADIO SAHEL FM est une étoile qui veut éclairer ses auditeurs. Elle est une arène pour la consolidation des valeurs démocratiques.

Ibrahima Anne



Le fait est rarissime pour être souligné : à Kael (Département de Mbacké), les populations s'agrippent à leur désormais ex-sous préfet, affecté lors du dernier mouvement dans l'administration territoriale. Elles demandent à l'Etat de rapporter la mesure (I-Radio)

"Je ne peux pas se féliciter", dixit Pape Gorgui Ndong (Journal Rfm)

Malick Konate



Groupe de Soutien à l'ISLMA et aux Musulmans (GSIM) revendique l'attaque de Sokolo.

Attaque Sokolo - Bilan provisoire : 25 morts, 40 blessés graves, 25 blessés légers, une dizaine de portés disparus, tous les véhicules disponibles ont été emportés et les armes. Selon une source bien introduite.

A suivre

Ko CORONAVirus...

D'où vient ce mot même ? Ça veut dire quoi ?

Malick Konate est avec Elhadj Djimé Kanté.

Chez nous au Mali, il faut être à la solde d'un homme politique ou un proche du pouvoir pour avoir une reconnaissance nationale (d'Etat). Nôte ! Ce Monsieur mérite amplement une médaille de la nation malienne.

Bravo Elhadj ! Jazak Allahu khayran. Tôt ou tard, la nation te sera reconnaissante.



Forces Armées Maliennes



Le ratisage en cours à Sokolo a donné un nouveau bilan; côté FAMa : 60 rescapés, 20 morts et 05 blessés; côté ennemis : 04 tués. Situation suivie

Ashley Leïla MAIGA



#IBK ne rate aucune occasion pour affirmer que les groupes armés terroristes financent leurs activités grâce aux trafics en tout genre dans le #sahel, et avec l'aide de certains pays étrangers! Je vois ici que c'est plutôt le #Mali qui les équipe en véhicules, armement, munitions

#Mali : #JNIM publie des images montrant des véhicules, des armes, des munitions et d'autres équipements saisis lors de l'attaque du

camp #FAMa le 22 janvier à Dioungani, #Mopti - via @MENASTREAM



Ibrahim Kalil TIEMO



Le cas du Mali est dépassé de la négociation, les armes circulent tellement comme des bombons à sucres, même Koufya et Iyad ne méprisent plus, il faut que les militaires passent à l'offensive, dès avions de reconnaissance et bombardiers feront l'affaire.

Séga DIARRAH

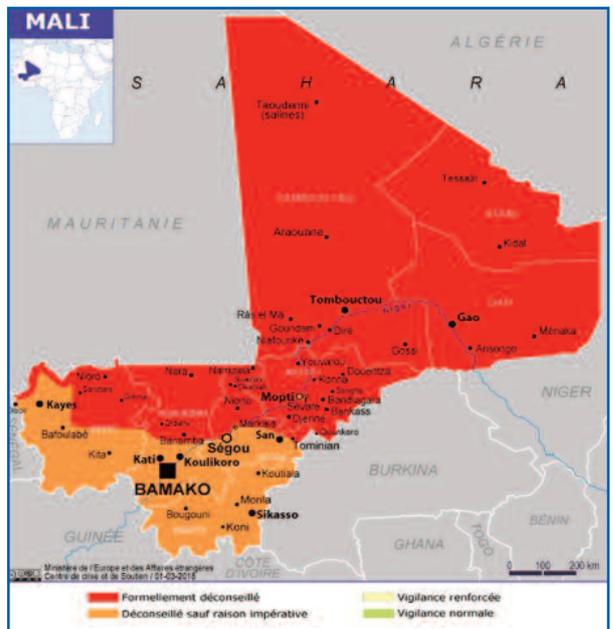


Négocier avec Iyad Ag Ghali et Amadou Koufa serait la solution malienne ? : Un revirement spectaculaire après #Pau et au moment où #Barkhane et les #Fama sont entrain de réduire le potentiel militaire des terroristes au #Mali notamment le long des RN 17-20 (opérations Koufra...)

Mamadou Ismaila KONATE



#Mali : Sommes-nous en train de perdre la guerre ? Allons-nous capituler ? Est-ce la fin du Mali ?



Foot/Coupe CAF : Le Djoliba en mauvaise posture



Battu sur sa pelouse au Stade du 26 mars, les Rouges confortent leur troisième place. Ce dimanche 26 janvier est une fustige date.

Au coup de sifflet final de l'arbitre angolais, les libyens exultent. Ils lèvent les bras de la victoire au ciel : ils viennent de terrasser le djolibistes chez eux. Et ce, par le score minimum de zéro but à 1. Les deux formations ont bouclé les premières 45 minutes sur le score vierge des deux côtés. C'est déjà un mauvais signe pour les notre qui n'ont pas montré grand-chose durant la première mi-temps. Les visiteurs eux, ils ont su plier comme le roseau sans rompre. Il faut dire que les nôtres n'ont pas été transcendants.

La reprise continue sur le même rythme de jeu médiocre. Jusqu'à la 68e minute où le latéral droit libyen remonte un ballon d'attaque de toute allure. Quatre défenseurs rouges alignés l'accompagnant dans sa progression. Seul Hussyen a suivi, côté libyen. Il n'est pas marqué. Son collègue lui fait une passe en retrait au bon moment et il catapulte le ballon dans les filets rouges : 0 - 1.

Le score ne changera plus. Le Djoliba conforte ainsi son avant dernière place. Il est en très mauvaise posture. Les libyens n'ont pas montré grand-chose, c'est le Djoliba qui a été décevant. Un match horribilis à vite oublier.

■ Amadou TALL

Accidents à Bamako : Deux morts sur le Pont des martyrs



Ce samedi 25 janvier 2020 aux environs de 05H, 2 jeunes gens (un homme et une femme) quittant en ville dans un véhicule 4X4 en excès de vitesse est tombé dans le fleuve Pont des martyrs).

Le DG de la police aux chefs d'unité : « La situation actuelle à Bamako est critique donc je veux des résultats »



Réunion sécuritaire entre le DGPN et les chefs d'unité

Le Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Moussa AG INFAGHI, a rencontré le mercredi après-midi, les Commissaires des arrondissements de Bamako, Kalaban-coro, Kati et Moribabougou et les commandants des brigades spéciales d'intervention.

C'était en présence de son adjoint, le Contrôleur Général Moussa Boubacar MARIKO, de l'inspecteur en Chef, le Contrôleur Général Issa Konate, du Directeur de la Sécurité publique, le Contrôleur Général Moussoudou ARBY, du Directeur Régional de Police nationale du District de Bamako, le Contrôleur Général Siaka B SIDIBE, et du Chef BECI, le Commissaire Divisionnaire Mamoutou Togola. L'objectif était de faire la situation sécuritaire du District de Bamako afin de prendre des dispositions idoines pour assurer la sécurité des personnes et leurs biens et réitéré les consignes sécuritaires.

Le Directeur Général a exhorté les différents commissaires et chef d'unités au travail et à renforcer la sécurité au niveau de leurs secteurs de compétence respectifs. Il a aussi insisté sur l'intensification des patrouilles pédestres et motorisées. Aussi, le premier responsable de la Police Nationale a condamné les récents cas de braquages commis à Bamako et ses périphéries.

L'Inspecteur Général Moussa AG INFAGHI a invité les différents chefs d'être sur le terrain afin de bien coordonner les missions avec les éléments. «La situation actuelle à Bamako est critique donc je veux des résultats. L'insécurité est entrain de gagné le terrain et cela est inadmissible», a déclaré le Directeur Général de la Police Nationale.

Le Directeur Général Adjoint, le Contrôleur Général Moussa Boubacar MARIKO est allé dans le même sens que le Directeur Général. Pour sa part, il a invité les chefs d'unités et les commissaires à plus de vigilance, à beaucoup plus de présence policière sur le terrain, et surtout à plus de collaboration avec la population qui constitue un maillon essentiel dans la lutte contre le grand banditisme.

■ Cellule de Communication de la Police Nationale

L'intervention de la brigade fluviale et les sapeurs-pompiers ont pu faire sortir le véhicule de l'eau
Bilan: les 2 sont morts.

■ Moussa Nimaga

Moussa Alassane Diallo dénonce : “Chaque inspecteur des Impôts au Mali interprète le code des Impôts à sa manière et en sa faveur”

Une autre intervention – non des moindres – qui a marqué ce dîner gala, c’est sans nul doute celle du premier vice-président du CNPM, Moussa Alassane Diallo, qui a remercié leur président Sinsi pour l’immense travail abattu depuis qu’il est à la tête de cette structure, plus précisément depuis quatre ans. Il a exprimé tout leur soutien au président du CNPM pour son combat pour la promotion du secteur privé, de l’entreprise au Mali qui est de nos jours une structure respectée et écoutée, cela grâce à lui. “Cependant, le secteur privé est le moteur de la croissance, mais nous avons l’impression que l’administration publique ne croit pas en l’entreprise”, a introduit M. Diallo, tout en plaidant à son tour pour la libéralisation de l’image du secteur de la télécommunication.

Le premier vice-président du CNPM a aussi pointé du doigt la problématique des Impôts au Mali. “J’ai dit devant le ministre de l’Economie et des Finances, à la mission du FMI, que nous avons au Mali l’impression que chaque inspecteur des Impôts a son propre code des Impôts, qu’il interprète à sa manière et en sa faveur, donc de la façon qui l’arrange. J’ai la preuve de cela avec les rapports de passage de certains



inspecteurs dans des banques de la place”, a regretté l’intéressé. Selon lui, les fondamentaux sur lesquels l’entreprise doit se fonder pour se développer, se projeter, n’existent pas au Mali. “Par ailleurs nous avons trouvé des oreilles attentives auprès du président IBK et de son Premier ministre de Boubou Cissé. Sa nomination à la Primature et aux Finances par le président est une chance pour notre secteur parce qu’il a une conception économique de voir l’entreprise dans son environnement, sa globalité et ses perspectives” a fait savoir M. Diallo. A sa suite, le Pr Clément Dembélé, président de la Plateforme de lutte contre le chômage et la corruption a aussi salué l’apport du président du CNPM leur regroupement dans le domaine de la lutte contre la corruption. Il faut rappeler que ce dîner gala a été marqué par un défilé de mode.

■ Kassoum THERA

Dioncounda Traoré sur la situation au Centre : «J’ai envoyé des émissaires rencontrer Amadou Koufa et Iyad Ag Ghali»

Le Haut représentant du Président de la République pour les régions du Centre, Pr Dioncounda Traoré, a tenu, ce jeudi 23 janvier, une conférence de presse. L’objectif était d’annoncer aux hommes de média, sa prise effective de fonction et exposer les activités menées depuis sa nomination en juillet 2019.

Aux dires du Pr Dioncounda, il a été nommé pour résoudre une «équation à plusieurs inconnues». Une mission «acceptée avec humilité et détermination» qui doit permettre de comprendre la crise dans le Centre du pays et d’y proposer des solutions. Revenant sur la genèse de la situation dans le Centre, le conférencier estime que les traditionnels conflits entre éleveurs et agriculteurs ont été exacerbés et exploités par les terroristes, surtout à cause, soit des abus des agents de l’Etat, soit par l’absence de l’Etat, ou par le retrait de ce dernier de ses zones.

«Nous avons une bonne nouvelle.» Selon Dioncounda Traoré, le problème dans le Centre du Mali n’est pas un problème ethnique. Grâce à des «bénévoles» déployés sur le terrain, le conférencier assure que des terroristes ont recruté des jeunes dans différentes communautés. Pour faire croire à un problème ethnique, les recrues peulhs étaient envoyées attaquer les villages Dogon, vice-versa. Les commanditaires de ses massacres sont connus, explique Dioncounda Traoré. Cependant, prévient-il, «il faut s’attendre à un accroissement des attaques contre les FAMA de plus en plus qu’on avance».



Amadou Koufa et Iyad Ag Ghali

Pour le Haut représentant du Président de la République pour les régions du Centre, une des principales solutions pour le Centre est le Dialogue. Interrogé sur sa volonté à dialoguer avec les leaders djihadistes Iyad Ag Ghali et Amadou Koufa, Pr Dioncounda déclare: «J’ai envoyé des émissaires rencontrer Amadou Koufa et Iyad Ag Ghali». Qu’est ce qui est sorti de cette rencontre? Le conférencier assure qu’il n’a pas de «retour précis» pour le moment et espère les rencontrer pour dialoguer avec eux, conformément aux recommandations du Dialogue National Inclusif.

Sur la durée de son mandat, le Haut représentant du Président de la République pour les régions du Centre estime qu’il appartient à celui qui l’a nommé de mettre fin à son mandat, s’il pense que les missions pour lesquelles il a été nommé ont été accomplies.

■ Mamadou TOGOLA

Frontière Sénégal-Mali : Le Garsi de la gendarmerie sénégalaise attaqué par des djihadistes à Gathiary



Le 22 janvier 2020, une patrouille du Garsi de l'armée du Sénégal a été attaquée par des djihadistes à la frontière avec le Mali au village de Gathiary. Une patrouille du Groupement d'Action Rapide de Surveillance et d'Intervention (GARS) a essuyé des tirs d'armes à feu lors d'une patrouille effectuée dans la nuit du 22 janvier 2020 vers 23h30. Apparemment, il s'agirait de trois individus à bord de moto. Du côté des gendarmes, aucune victime n'est enregistrée. L'incident s'est produit aux abords du village frontalier de Gathiary (Arrondissement de Kéniéba). La patrouille a immédiatement riposté et les malfaiteurs ont abandonné leur moto pour se fondre dans la brousse. En continuant le ratissage, les éléments du GARS ont ramassé des étuis de calibre 7,62mm, un fusil de chasse, un sac à dos contenant des effets personnels et des fragments de poignet de fusil AK47. Le GARS mène des opérations de sécurisation dans les régions à l'Est du pays dans le cadre de lutte contre le terrorisme et le grand banditisme. Cette présence préventive et permanente donne des résultats probants en contribuant au renforcement de la sécurité à nos frontières pour le bonheur des populations. L'enquête est menée par la brigade de recherches de Tamba. Ainsi, pour permettre l'arrestation de ces malfaiteurs et généralement, dans l'exercice de ses missions, la Gendarmerie invite la population à entrer en contact avec ses unités soit directement ou par téléphone.

Fahad Ag ALMAHMOUD, Plateforme : "Il faut une vraie administration à Kidal"

Cette 4e session de Haut niveau du CSA visait à relancer les réunions mensuelles de l'instance interrompue depuis le mois de septembre. Mais aussi, des recommandations ont été faites pour qu'ensemble des moyens soient mobilisés pour que l'Etat du Mali retourne à Kidal dans de meilleures conditions.

Pour le retour de l'armée reconstituée au nord, je pense que c'est des questions techniques qui doivent être gérées entre l'état-major général des armées et les partenaires. Ils doivent tous travailler pour que le retour de l'Etat et de l'armée ne soit pas fait de façon symbolique seulement. Il faut qu'il y ait un vrai retour, une vraie sécurité, qu'il y ait une vraie administration de la localité et non le symbolisme auquel nous avons toujours assisté jusque-là. Toutes les parties sont

Aménagement du barrage de la corniche de Magnambougou : Des habitants en colère



Depuis plus d'un mois une partie de la population de Magnambougou, surtout celles qui sont au bord du canal ne dorment qu'avec un seul œil, cela est dû aux travaux de dédoublement de la capacité de centrale Hydro-électrique de Sotuba.

Dans le cadre de ses travaux, la société SINOHYDRO utilise des grosses méthodes qui font inquiéter toute la population de Magnambougou. En fait elle utilise des dynamites qui font trembler et le sol et les maisons du quartier riverain du canal. Cet état de fait à créer l'incertitude et la peur chez les habitants. Ces Habitants ayant approché le chef de quartier de Magnambougou, ont dénoncé le manque d'information sur la situation, surtout l'assurance que la société SINOHYDRO devait leur donner sur le degré de danger qui les guette. Face à cette situation d'incertitude totale, les habitants ont jugé nécessaire de réagir afin qu'on leur donne des explications pouvant les rassurer que rien ne leur arrivera suite à ces travaux de grande envergure. " La société doit avoir un moyen peu effrayant. En chine cette société ne fera jamais de dynamite à côtés des habitations sans les informer des dangers" affirme un habitant.

Le Projet de dédoublement de la capacité de la centrale Hydro-électrique de Sotuba dont le marché a été attribué à la société SINOHYDRO par le Ministère de l'Energie avec un coup global de 24 milliards de francs CFA, d'une durée d'exécution de 26 mois, suscite vraiment la colère au sein de la population riveraine du canal de Magnambougou. Certains habitants jurent que si jamais les autorités ne réagissent pas, qu'ils se feront entendre dans les jours à venir.

Notre rédaction a voulu approcher les agents de la société en question, mais le vendredi 23 Janvier 2020 à coïncidé avec la fête du nouvel an de la Chine et les agents de la SINOHYDRO n'ont pas travaillé ce jour.

Il faut noter que ces détonations ont provoqué déjà la blessure d'une personne qui a été prise en charge par la société SINOHYDRO.

L'alerte est ainsi donnée aux autorités qui doivent réagir rapidement afin d'éviter une situation conflictuelle dans la zone. Bon entendeur salut.

d'accord sur ce point depuis très longtemps de par leur engagement. Il s'agit maintenant de le concrétiser. Une date n'a pas été avancée pour le moment pour la tenue de la prochaine réunion du CSA.

Mais, il appartient au président du CSA de convoquer la réunion et le lieu et la sécurisation de cette rencontre relève de la responsabilité du Gouvernement.

Groupement des Cheminots du Mali : Une lueur d'espoir pour les cheminots!

Le groupement des syndicats et associations des cheminots du Mali, l'occasion d'un point de presse, a convoqué, vendredi 24 janvier 2020, pour échanger avec la presse nationale et internationale faire part de leurs inquiétudes et leur déception par rapport au compte rendu de la réunion de travail tenue à Bamako les 26 et 27 décembre 2019. L'ordre du jour est d'attirer l'attention des plus hautes autorités afin de donner une lueur d'espoir pour faire sortir le chemin de fer dans l'impasse.

Selon le Syndicat des Travailleurs du Rail affilié à la Centrale Démocratique des travailleurs du Mali, (SYTRAIL-CDTM) Mahamane Tientra, les ministres ont pris la décision d'abroger la décision interministérielle – interétatique n°2016/001/MEF-MEFP-METD-MITTD-SG du 26 mai 2016 mettant en cause tout ce qui a été fait et décidé des années par l'Etat du Mali et du Sénégal pour relance et la mise en œuvre du nouveau schéma institutionnel en violation de l'article 13. Ceci stipule que : « les missions de l'organe de gestion prennent fin à l'expiration de la période transitoire qui coïncide avec la signature d'une concession des activités d'exploitations du chemin de fer Dakar-Bamako.

Au même moment, dira-t-il, les deux Etats rompaient la concession de Transrail et confiaient la gestion provisoire des missions de cette dernière à une structure administrative sans constance juridique dénommée Dakar Bamako Ferroviaire (DBF)

« Aujourd'hui, les travailleurs sont dans un vide juridique car ils sont dans aucune entreprise. C'est un licenciement camouflé qui en train d'être planifié par les autorités », a témoigné Mahamane Tientra.

En aucun moment les cheminots à travers les partenaires sociaux n'ont été concertés, consultés et même écoutés pour cette prise



de décision du 26 et 27 décembre 2019 alors que c'est de leur vie et de la vie de combien qui se décideront, a expliqué le représentant du SYTRAIL-CDTM.

On ne peut pas comprendre que là où on parle de DBF que les représentants des travailleurs ne soient pas associés comme nous l'avons souhaité, surtout que l'Etat voulait faire un licenciement au mois de juin 2019. Ce plan machiavélique a été contré par le groupement (GSACM) lors de la grève de faim.

Nous ne comprenons pas comment une décision signée de quatre Départements puisse être abrogée par un quelconque protocole signé par les seuls ministres de Transports.

La relance devrait être affective avant de migrer vers de nouveau horizon inconnu. C'est encore une fois l'éclatement du chemin de fer Dakar-Bamako. Nous avons pris note de l'annonce de l'arrivée de six nouvelles locomotives avant la fin du mois de mars tout en espérant que cette fois soit encore, nous ne recevons pas de poudre dans les yeux.

Selon le représentant du Syndicat Libre Travailleur du Mali (SYLTRAIL), Moussa Keita, le tonnage qui débarque au Port Autonome de Dakar annuellement est de 20 millions de tonnes. A ses dires, les 17 millions de tonnes sont destinés au Sénégal et le chemin de fer n'a jamais participé à ce transport depuis l'indépendance. A ce tonnage, il faut ajouter les produits qui viennent de l'intérieur du pays vers Dakar et les autres villes, a-t-il révélé.

Et le comble, selon Moussa Keita, est qu'on

parle du règlement à l'amiable de l'indemnisation de Abbas Jaber qui a mis l'entreprise à genoux, sans que les travailleurs ne soient mis dans leur droit à savoir, le paiement intégral des salaires et les autres passifs.

Pour ce faire, le GSACM interpelle les autorités notamment le ministre des Transport et le président de la République pour qu'on nous clarifie la situation, qu'on nous donne des explications, au moment où le président de la République demande une trêve sociale, a exhorté le représentant du SYLTRAIL.

S'agissant des perspectives du chemin de fer, les deux Etats vont assurer la maîtrise d'ouvrage des Etudes APS, APD, le contrôle des travaux, la certification des décomptes, a-t-il commenté. En outre, il expliquera que le futur concessionnaire sera un opérateur économique ayant un intérêt dans le long terme au Sénégal et à la bonne marche du chemin de fer.

Cette option, selon lui, est la seule à garantir la pérennité de l'exploitation du chemin de fer et de la concession qui sera contrôlée par des organes sans pouvoir.

Pour conclure, le Groupement des Cheminots du Mali attire l'attention particulière du Chef de l'Etat, son Excellence Ibrahim Boubacar Keita que des hommes sont ce pays pour s'accaparer du domaine foncier du chemin de fer et qu'un lobbying est en train de se faire pour que le chemin de fer disparaisse.

■ Ibrahim Sanogo

Cérémonie de décoration : Des cadres honorés !



Afin d'encourager et de valoriser les travailleurs sur toute l'étendue du territoire, le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a octroyé, avec dignité, des distinctions honorifiques à 19 cadres choisis dans différents secteurs d'activités du Département. Parmi les gradés, cinq, dont une femme, ont été nommés au titre de l'Office de l'Ordre national.

La cérémonie s'est déroulée, vendredi 24 janvier 2020, dans un des locaux du Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, en présence du Grand de l'Ordre national du Mali, Général de Brigade,

Amadou Sagufougourougueye, des représentants de l'Etat, des Chefs de villages et des cadres de du Département en charge de l'Administration territoriale et de Décentralisation. Cependant, il s'agit d'exprimer, à sa juste valeur, l'attribution des distinctions honorifiques à 19 cadres du Département de l'administration territoriale et Décentralisation, en ces moments mémorables.

Au cours de la cérémonie, les récipiendaires ont reçu, avec honneur, dont cinq cadres au rang de l'Officier de l'Ordre national et 14 autres agents au titre de l'Effigie d'abeille.

Pour le représentant des bénéficiaires, Donacien Dabou a exprimé au nom l'ensemble des récipiendaires du Ministère de l'Administration

territoriale et de la Décentralisation les remerciements pour l'immense honneur qui leur est fait.

Par ailleurs, cette distinction vise à galvaniser davantage à plus d'abnégation, à redoubler d'ardeur au labeur, à mieux faire, surtout à l'heure où le pays est en proie à de nombreuses difficultés endogènes et exogènes qui menacent d'endiguer le développement entreprise par le Gouvernement pour le bonheur de la population malienne. A cet effet, il a réitéré ses remerciements au ministre et à l'ensemble son Département tout en rassurant leur volonté indéfectible assignés au ministère.

Pour le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Boubacar Alpha Ba, les bénéficiaires peuvent apporter son grain de sable à l'édifice de construction soit par sa rigueur au travail, sa générosité et son exemplarité.

Tous les personnels dans cette tâche doivent faire face au service de la nation. Au-delà de cette activité, les chefs de village, les élus, les sous-préfets, les préfets et les gouverneurs rendent compte à l'ordre tous.

■ Ibrahim Sanogo

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Conférence épiscopale 2020 : Cultiver l'amour du prochain



A l'Archevêché de Bamako, ce jeudi 23 janvier 2020, le ministre des Affaires religieuses et du Culte, M. Thierno Amadou Oumar Hass DIALLO, a honoré de sa présence la première rencontre des évêques du Mali, au titre de la nouvelle année.

Le Président de la conférence épiscopale, en la personne de Mgr Jonas DEMBELE, évêque de Kayes, a souhaité la bienvenue au ministre DIALLO, avant de le remercier pour la tradition qu'il s'est lui-même imposée par cette visite qui traduit, selon lui, le respect et la considération accordés à la communauté

catholique de notre pays.

Mgr DEMBELE a saisi cette occasion pour formuler ses vœux de bonne et heureuse année 2020 au ministre DIALLO, au Gouvernement et aux plus hautes autorités ; mais aussi, pour souhaiter la paix tant recherchée pour tout le pays et toutes les communautés qui composent notre Nation.

Le respect de cette tradition est une obligation pour lui, a souligné le ministre des Affaires religieuses et du Culte, afin de pouvoir renouveler la gratitude de SEM Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République et chef de l'Etat, à la communauté catholique pour tout ce que celle-ci accomplit en faveur de la paix

et de la cohésion sociale dans notre pays, en portant la parole du Christ, en toute humilité. C'est également le moment, pour le ministre DIALLO, de se rappeler cette belle image de la chrétienté, celle d'abandonner son passé, au propre comme au figuré, pour entrer dans l'espérance du Christ. Il s'agit, en d'autres termes, d'abandonner son ego surdimensionné pour porter en soi l'amour de son prochain : « Ne pas voir en l'autre une personne fondamentalement différente de soi, mais un frère, un autre soi-même ».

Bref, « à l'issue de vos conférences, nous avons le plaisir de lire vos épîtres qui ne s'adressent pas seulement aux catholiques, mais à l'ensemble des communautés maliennes qui s'y reconnaissent », a complimenté le ministre des Affaires religieuses et du Culte. « Ce sont des mots qui touchent le cœur », a réagi, pour sa part, le Cardinal Jean ZERBO, qui a loué la grande culture du ministre DIALLO, notamment en matière religieuse, avant d'inviter les autres hommes politiques à faire autant, c'est-à-dire à faire montre de beaucoup de culture en servant le peuple à certains postes de responsabilité.

« **Nous devons tous cultiver l'amour fraternel en étant des fils et des aiguilles pour coudre notre tissu social en faveur du Mali nouveau dont nous rêvons tous et où règnent, à nouveau, la paix et la stabilité, en faisant en sorte que les cicatrices ne mènent pas à la vengeance, mais à tirer plutôt des leçons** », a exhorté l'Eminence ZERBO.

■ Source : CCOM/MARC

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services! *

Malikilé

74%

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



Tombouctou : Une délégation de l'ambassade de la Suède en visite de travail

Le 16 janvier 2020, une délégation de l'ambassade de la Suède avec à sa tête Mme Diana Janse, l'ambassadrice, accompagnée de la Directrice de la Stabilisation et du Relèvement de la MINUSMA, Mme Loubna Benhayoune s'est rendue à Tombouctou. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi du projet « Gouvernance de la Sécurité au Nord et au Centre du Mali » financé par la Suède à travers le Trust Fund de la MINUSMA à hauteur de 31 081 875.45 FCFA. Le projet a pour objectif de réduire les conflits inter et intracommunautaires et restaurer la confiance entre les communautés et les Forces de Sécurité dans ces zones. D'une durée de 12 mois, ce projet parrainé par la Division des Affaires Civiles est exécuté par International Alert dans les régions de Mopti, Ségou et Tombouctou. Dans la région de Tombouctou, il a été mis en œuvre par l'ONG AMSS pour le compte d'International Alert. Il est axé sur le dialogue social regroupant la société civile, des leaders Jeunes, Femmes, des religieux, des représentants de l'Etat et les Forces de Sécurité. « **Au début, il y avait des communautés et des personnes qui ne voulait même pas se retrouver dans la même salle. Mais aujourd'hui grâce au projet et aux efforts et à l'expertise des Agents ces communautés arrivent à s'asseoir ensemble, à**

dialoguer à identifier leurs problèmes et les solutionner ensemble, » a expliqué Alhatikou Dagamaissa, Chef de Projet International Alert.

Accueillie à l'aéroport par le Chef de bureau Riccardo Maia, la délégation a été conduite au gouvernement de Tombouctou où elle a rencontré le Directeur de Cabinet du gouvernement Issiaka Bathily, représentant le Chef de l'exécutif régional, et le Maire de Commune Urbaine de Tombouctou, Aboubacrine Cissé. La rencontre a porté sur la situation sécuritaire dans la région, la contribution de la Suède aux efforts de consolidation de la paix au Mali, les défis de la décentralisation entre autres.

Après la rencontre, l'ambassadrice a fait une

visite guidée de la grande mosquée de Tombouctou et de la bibliothèque des manuscrits Imam Ben Essayouti, avant de revenir au Camp intégré de la Mission onusienne. Elle s'est entretenue avec le Chef de Bureau, puis avec l'équipe de la Division des Affaires Civiles (DAC) et les partenaires de mise en œuvre du projet : Alert International et l'ONG AMSS (Association Malienne pour la Survie au Sahel). Les discussions ont porté sur les stratégies adoptées par les acteurs sur le terrain, les résultats atteints et les défis rencontrés. Ses différents aspects ont été émaillés par des questions de la part des membres de la délégation avec des réponses satisfaisantes de la part des Affaires civiles et des partenaires d'exécution du projet « Gouvernance de la Sécurité au Nord et au Centre du Mali ».

La délégation a bouclé son périple par le partage d'un déjeuner avec des éléments du contingent Suédois basé à Tombouctou, dans le cadre de l'opération de maintien de la paix des Nations Unies au Mali.



Pénurie de gaz butane au Mali : Lettre ouverte du Mouvement Mali Vert-Jaune-Rouge

Lettre ouverte à son Excellence, Monsieur Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République

Monsieur le Président,

Le Mouvement vert-jaune-rouge veut attirer votre attention sur un problème d'une gravité exceptionnelle dans le contexte du Mali, notre pays. Nous avons le regret de constater que depuis bientôt deux mois les foyers maliens n'ont plus accès au gaz domestique. Cette situation est d'autant plus grave que notre pays, déjà condamné à payer un lourd tribut au changement climatique, est condamné à assister impuissant à la disparition des dernières forêts qui lui donnent un semblant de couvert végétal.

Et, comme abattre un arbre est plus facile que d'en faire pousser un, surtout dans le contexte malien où le climat n'est pas du tout propice, nous voulons mettre un accent sur la nécessité de prendre des mesures urgentes de préservation de notre environnement.

Nous ne vous apprenons rien. Vous le savez mieux que nous : « gouverner c'est prévenir son peuple contre toutes les menaces à venir ».

Monsieur le Président,

En absence de gaz domestique sur le marché malien, de nombreux foyers ont trouvé leur salut dans l'utilisation du charbon de bois, ou tout simplement dans l'usage du bois de chauffe. Et, dieu seul sait le nombre d'hectares de forêts que notre pays va perdre à cause de cette crise qui n'a pas sa raison d'être.

C'est pour une question dit-on de non payement d'une facture de 7 milliards de FCFA que le Mali est aujourd'hui condamné à assister impuissant à un désastre environnemental.

En effet, lors de sa dernière sortie, le Président du Groupement des Professionnels du Gaz, a été on ne peut être plus clair. « Le Groupement des Professionnels du Gaz Domestique a des montants appelés "différentiel de prix" impayés par l'Etat qui s'élèvent à 7 milliards de FCFA. Depuis octobre 2018, le trésor ne nous a pas payés. Aujourd'hui, nous sommes vidés financièrement de nos ressources. On a des

problèmes de trésorerie. Tout notre argent se trouve du côté de l'Etat. On ne demande pas plus, on demande de nous rembourser pour qu'on puisse continuer à travailler. Le montant que l'Etat nous doit c'est 7 milliards de FCFA », déclarait le Président du Groupement des Professionnels du Gaz Domestique, lors d'une conférence de presse.

Monsieur le Président,

Tout porte à croire que les forêts maliennes vont souffrir à cause de la mauvaise gouvernance dans la gestion de la subvention de la bouteille de 6 kilogrammes de Gaz domestique.

Nous sommes au regret de constater que de crise en crise autour de la gestion de cette subvention l'Etat du Mali profite pour se désengager d'avantage. De 2000 FCFA, la bouteille de 6 kilogrammes est passée à 2500 FCFA, pour se retrouver aujourd'hui à 3500 FCFA. Et, seul Dieu pourra nous dire à quel prix la bouteille de 6 kilogrammes de Gaz domestique sera proposée aux consommateurs maliens à la sortie de cette énième crise.

Monsieur le Président,

D'ores et déjà, nous voulons attirer votre attention sur le fait que le Mali est le pays où le Gaz domestique coûte le plus cher dans la sous-région. Même si comparaison n'est pas raison, souffrons et admettons que dans un contexte de faibles revenus comparativement aux travailleurs des autres pays de la sous-région, l'effort du consommateur malien ressemble à un parcours de combattant.

Au moment où le consommateur malien s'arrache les cheveux pour avoir une bouteille de 6 kilogrammes de Gaz domestique à 3500 FCFA, ailleurs dans la sous-région les prix sont impressionnants. Appréciez :

- Au Burkina Faso, la bouteille de 6 kilogrammes de Gaz est officiellement vendue à 2000 FCFA dans les dépôts légaux, même si des distributeurs véreux se débrouillent pour le vendre à 2500 FCFA. Mais, jamais à 3500



FCFA comme c'est le cas au Mali et malgré la subvention.

- Au Niger, les populations avaient accès à la bouteille de 6 Kilogrammes de Gaz domestique à 1800 FCFA. Mais, après un moment de rupture, elle est aujourd'hui contrainte de l'acheter à 2500 FCFA. En ce qui concerne la bouteille de 12 kilogrammes de gaz domestique, elle est passée de 3750 à 5000 FCFA aujourd'hui.

- En Côte d'Ivoire, la bouteille de 6 Kilogrammes de Gaz domestique est proposée entre 1900 et 2000 FCFA dans les stations. Dans le pays de Alassane Ouattara, les populations ont accès à la bouteille de 12 kilogrammes de Gaz à 5000 FCFA.

Monsieur le Président,

En nous fondant sur les propos de Boucary Doumbia, Directeur général du commerce et de la concurrence, dans une interview dans le n°081 du mardi 21 janvier 2020 du Journal Hebdomadaire Azalaï Express, où il soutient que « le gaz est un produit importé. Aucun pays de la sous-région ne le produit », nous sommes tentés de nous interroger sur le secret qu'a les autres pays de la sous-région pour proposer du Gaz domestique moins cher à leurs populations.

En attendant une réponse convaincante à cette question, nous osons espérer que des dispositions seront urgemment prises pour proposer du gaz domestique aux maliens, pour que le maximum de foyers puissent y accéder, afin de sauver le semblant de couvert végétal que compte le pays.

Yagaré Baba Diakité
Président du Mouvement Vert-Jaune-Rouge

Corruption : Les vœux musclés de Mamadou Sinsy Coulibaly

Depuis qu'il est le Président du Conseil national du Patronat du Mali (CNPM), Mamadou Sinsy Coulibaly ne cesse de dénoncer la corruption et les violations de l'entrepreneuriat au Mali. On se souvient de sa sortie médiatique contre l'ancien Président de la Cour Suprême, Nouhoum Tapily, qu'il a traité de « fonctionnaire le plus corrompu du Mali ». Le faux procès qu'on a voulu tenter contre lui et qui a foiré témoigne en faveur du Patron des patrons maliens. Voilà que Mamadou Sinsy Coulibaly reprend du service à l'occasion de la présentation de vœux du nouvel an. Cette fois, l'ire de l'homme se déchaîne contre les géné-



raux de l'Armée malienne qui ont fait main basse sur l'économie nationale, et la société Énergie du Mali dont il appelle à la privatisation. Il titille en passant les hommes politiques maliens. Ainsi l'année nouvelle commence comme l'autre

avait fini. Mamadou Sinsy Coulibaly se veut le Bakaridjan des bilissi du Mali. C'était à la faveur d'un dîner-gala qu'il a l'habitude d'organiser depuis des années à sa résidence de la Cité du Niger. Devant un parterre de hautes personnalités du monde des affaires et du monde diplomatique venues ce samedi, 18 janvier 2020, répondre à son invitation, le Patron du CNPM, qui, depuis sa nomination, s'est lancé dans la protection des affaires contre les prédateurs de l'économie malienne, ceux qui empêchent les affaires de prospérer et d'apporter ainsi davantage de plus-value à l'économie malienne, n'a pas manqué l'occasion de dire les quatre vérités. Comme il l'a toujours clamé, Mamadou Sinsy Coulibaly a de nouveau fustigé la corruption des cadres maliens en particulier, corruption qui est hautement préjudiciable aux affaires. S'il ne va pas jusqu'à incriminer les autorités politiques, le Président du CNPM se dit convaincu que l'assainissement des affaires se fera par « l'engagement de tous les acteurs » concernés.

En attendant, le Président Coulibaly balise le chemin en dénonçant ouvertement ceux dont les actes sont des obstacles à l'épanouissement du climat des affaires au Mali. Ainsi, Mamadou Sinsy Coulibaly a dénoncé l'agissement de certains inspecteurs des impôts contre qui il est particulièrement remonté. À ses dires,





les impôts tels qu'ils se déclinent actuellement créent « une insécurité juridique » dans les affaires à cause notamment de la présence physique pesante des inspecteurs des impôts aux dépens de « la digitalisation, la numérisation des données » à même de diminuer la présence physique source de corruption. Comme pour être plus concret, le Président du CNPM est catégorique : « Je demande la cessation de tout contrôle abusif dans nos entreprises dès le mardi prochain ». Au Mali, les décisions sont très lentes à venir, si jamais elles viennent, c'est pourquoi Mamadou Sinsy Coulibaly anticipe sur les autorités quitte à se mettre en porte à faux avec la loi. En déclarant : « Nous exigeons et ordonnons que les inspecteurs en charge des impôts, des domaines, de l'hygiène et de la sécurité... déclarent leurs biens à l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite. Ce, conformément à la loi votée à l'Assemblée nationale » le Président du patronat du Mali est certes dans ses droits. Mais en ajoutant « D'ailleurs, nous allons désormais demander à tout inspecteur qui débarque dans nos entreprises pour des contrôles, de présenter d'abord un récépissé de sa déclaration de biens », il outrepassé ces droits.

Dans la ligne de mire des fossoyeurs de l'économie malienne, Mamadou Sinsy Coulibaly s'at-

taque à la hiérarchie militaire accusée de faire des affaires à la place des hommes et des femmes d'affaires. Il cible ainsi une quinzaine de généraux : « Ces généraux nous les connaissons tous, ils se sont lancés dans le milieu des affaires en faisant des importations de carburant, de l'import-export, du BTP. Que cela cesse. Ou bien nous les invitons à déposer les galons et venir concurrencer sur le même terrain que nous dans la légalité car ils sont les premiers au Mali dans leur secteur d'activités. Ces généraux ne payent ni impôts ni taxes et nous, nous sommes là en train de moisir. Il est temps que nous nous

donnions la main pour lutter contre ces généraux tueurs de nos entreprises ». Il y a quelques mois, les noms de certains généraux, qui seraient milliardaires, avaient circulé sur les réseaux sociaux. On ignore s'il s'agit des mêmes mais la déclaration de M. Coulibaly semble apporter quelque crédit à ces posts qui désignaient nommément ces généraux. C'est la preuve de cette corruption de la hiérarchie militaire malienne qui semble nuire à la performance des Forces armées maliennes sur le terrain de la lutte contre le terrorisme, une corruption dont les échos ont passés les frontières du Mali et





contre laquelle les pouvoirs politiques ne peuvent rien.

Mamadou Sinsy Coulibaly prend également à partie la classe politique malienne incapable, à ses yeux, de jouer le rôle de régulation qui devra être le sien. Il a les mots les plus durs contre ceux qui ont la destinée du Mali entre leurs mains. « Trop de politique tue l'économie, la classe politique au Mali a échoué. Elle a le dos au mur. De reculade en reculade, c'est la chute dans l'abîme. Et elle veut nous amener tous dans l'abîme avec elle. Elle nous fait croire que c'est la faute de l'autre, de la Minusma, des occidentaux. Il faut qu'elle nous dise la vérité. Je pense que ni les Russes, encore moins les Japonais ne feront ce pays à leur place. Les politiques ont l'obligation de faire les choses comme il se doit, sinon qu'elles dégagent ». Cette prise de position inhabituelle de la part d'un Président du CNPM est la preuve que Mamadou Sinsy Coulibaly ne fait pas les choses comme les autres qui avaient le souci de ménager les autorités politiques. On pourrait penser qu'il fait de la politique. Mais comment faire sinon dire la vérité si les politiques mettent en danger tous les secteurs de l'économie malienne ?

Le dernier domaine auquel s'attaque Mamadou Sinsy Coulibaly est celui de l'Énergie. Le rôle de l'énergie dans le développement d'un pays est essentiel. Les grandes puissances du monde ont quadrillé la terre entière pour assu-

rer leur approvisionnement en sources d'énergie et sont prêtes à attaquer militairement tout pays qui mettrait en danger cet approvisionnement. Si la France est engagée au Sahel, c'est pour protéger les mines d'uranium du Niger qui constituent 40% de ses ressources en énergie nucléaire, et aussi les réserves inestimables dont regorge le sous-sol du nord du Mali. C'est pourquoi le Patron des patrons maliens s'attaque à la gestion catastrophique de l'Énergie du Mali particulièrement celle du ministre de tutelle et le directeur général. « De nos jours, le ministre de l'Énergie, le Directeur général de EDM-Sa n'ont fait aucun effort pour que l'entreprise se développe dans notre pays, surtout les entreprises de production. Pire, l'Énergie du Mali a pris des directives pour hausser les prix sans demander ni aux consommateurs ni à la société civile, encore moins aux entrepreneurs. Cette décision a mis nos entreprises dans une situation de précarité, surtout les entreprises de production. Nous souhaitons que tous les partenaires du Mali, la société civile, se joignent à nous pour que ce secteur soit libéralisé, privatisé, le plus vite possible » a-t-il déclaré. Il est intéressant de savoir que l'État malien, qui est un des actionnaires d'EDM-Sa, en est aussi le plus mauvais payeur. Une autre difficulté de la société est la pléthore du personnel dont beaucoup participent aux pillages de ses ressources à travers des vols et autres fraudes. Enfin comment une société comme EDM-Sa

peut apurer ses compte si elle est obligée de vendre le courant à perte ?

Il est bien d'avoir des personnalités publiques comme Mamadou Sinsy Coulibaly qui osent dire ouvertement ce qu'elles pensent de la gestion du pays. Il faut juste regretter qu'il ne cite pas de noms. Ce surplus de courage accrédi terait son message et mettrait sans doute les autorités judiciaires sur des pistes tangibles qui ne sauraient dès lors être ignorées. Car c'est le silence qui tue le Mali, le silence et l'indifférence qui conduisent au fatalisme. Notre pays vit en deçà de ses capacités économiques, la faute à la mauvaise gouvernance et à la corruption généralisée. Une importante personnalité du pays a lancé un jour cette boutade cruelle car tellement vraie : « la question au Mali n'est pas de savoir qui est corrompu mais qui ne l'est pas ». Maliba se meurt car des personnes qui ont pris le pouvoir en Mars 1991 l'ont trahi. Depuis 1992, le Mali est à la recherche d'un Président qui aime ce pays et son peuple. Mais on dit que les grands peuples ne meurent jamais. On dit aussi depuis le 13ème siècle : « Le Mali peut tanguer mais il ne chavirera jamais ». Un jour viendra où le Peuple du Mali se réveillera. Ce jour-là, les faux « démocrates sincères et patriotes convaincus » n'auront que leurs yeux pour pleurer...

■ Diala Thiény Konaté

Législatives 2020 : Un énième stratagème pour s'enrichir ?



IBK est l'un des rares chefs d'État candidats à l'enrichissement coûte que coûte à avoir cette géniale astuce : faire semblant d'organiser une élection et se faire du fric. Ça marche à tous les coups. En effet, les partis politiques ne peuvent, face à une élection annoncée, se payer le luxe de se dire : comme on n'est pas sûr, pourquoi ne pas attendre la prochaine fois ?

Un parti politique est une créature qui vise à conquérir le pouvoir. Par voie, cela s'entend, électorale en démocratie ; les urnes donc. Ceci doit être gardé en tête pour comprendre que lorsque les endroits autorisés par la loi à organiser les élections en programme une, les partis politiques accourent pour participer. Le fort des gens sans état d'âme mais assoiffés d'argent est de faire feu de tout bois. De s'in-

sérer dans la brèche que les autres n'ont pas su voir pour extraire le miel caché. L'occasion fait le larron ? Souroukouba, l'hyène dans les fables, ajoute : il faut savoir se les créer aussi les occasions et les opportunités.

Dans tous les Etats du monde où les élections sont de mise, la participation aux élections est précédée par un passage des candidats au Trésor pour y déposer une caution. Et selon le dénouement des scrutins, certains récupèrent leur mise et d'autres pas. L'argent qui reste est définitivement la propriété de la nation.

Une idée de génie, le génie malien

En république de type PVD (Pays en voie de développement) où la démocratisation se cherche encore, l'on a rencontré et répertorié nombre de pratiques tordues dans le domaine des élections. Le Mali, qui rue dans les brancards sur la scène internationale depuis quelques temps, vient d'innover en la matière sous le soleil de Son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA. Une idée de génie.

Cette idée de génie, que personne n'avait trouvée avant, consiste à programmer des élections, de recevoir les candidatures, donc d'empocher les sous des partis politiques et ensuite annuler





les élections. On peut alors garder pour soi les sous. IBK a ainsi récemment plumé les partis politiques à trois reprises sans coup férir ! Mais, il y a mieux : La programmation d'une élection s'accompagne toujours de crédits budgétaires conséquents arrêtés à plusieurs dizaines de milliards. L'annulation de l'élection signifie ipso facto la disponibilité de cette manne financière importante. Quel usage a-t-on fait de ces milliards depuis le temps où les élections sont systématiquement programmées puis annulées ou reportées ? C'est donc la quatrième élection successive que le « Bourgeois » annonce depuis 2013. C'est ainsi que, des maires, des conseillers communaux, de cercles, de régions et du Haut conseil

des collectivités territoriales sont en mandat depuis Mathusalem. Quant aux députés, ils ont été prorogés deux fois déjà ; six, puis 12 mois. En étant généreux, et en fermant les yeux sur les fraudes démentiennes qui crèvent...les yeux, on peut dire que IBK est le seul élu « valable » aujourd'hui au Mali.

Des élections comme des avions de guerre ?

Les besoins du bourgeois national en argent sont si élevés que ses rentrées financières légales et normales ne lui suffisent probablement pas. On peut croire que la location des avions de guerre, en temps de guerre, aux touristes

pourrait trouver une explication dans cette gloutonnerie financière. Pour être honnête, les porte-voix de IBK sont sorties pour dire qu'il s'agit plutôt d'« affrètements » et non de location. Elles ont admis aussi que c'était pour avoir de l'argent. De l'argent pour entretenir les avions. Où sont donc passés les 1230 milliards votés à cet effet ?

Par ailleurs, des inquiétudes existent déjà à propos de la centaine de véhicules blindés que notre armée reçoit en ce moment : vont-ils connaître le même sort que les avions militaires « affrétés » par les touristes contre monnaies sonnantes et trébuchantes ? Les surfacturations, dont on a usé et abusé en début de premier mandat (2013-14), ne fonctionnent plus à souhait. En plus, les bailleurs de fonds sont devenus avarés avec nous (et généreux avec les « ex rebelles »). Les sources maliennes, quant à elles, elles ont tari depuis belle lurette. Donc, il faut « innover » pour tenir le train de vie fastidieux. Trois élections reportées ont marché et permis des rentrées financières conséquentes. Sans que l'on sache où est passé le magot. La quatrième va-t-elle suivre le même train ? Ou alors cette fois-ci, ce sont ses mentors internationaux eux-mêmes qui lui ont imposé d'organiser ces législatives qui viennent à grand pas ? Wait and see.

■ Amadou TALL

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

Modibo Sidibé à propos de la crise scolaire : « Ils ont des droits de grève, ils ne sont pas sortis des droits de grèves. Donc, on ne peut pas les remplacer »

L'ancien premier ministre s'est exprimé à cœur ouvert sur la grève des syndicats de l'éducation et les propos du premier ministre Boubou Cissé.

Lisons la transcription de ses propos.

Pourquoi ne vont-ils pas grever ? Ils ont le droit de grève. Ils ne sont pas sortis du droit de grève, donc on ne peut pas les remplacer. C'est la fonction publique, c'est comme ça ! On ne peut pas les remplacer. Et je dis une chose qui est très claire ; la ruse, les rodomontades n'ont jamais fait de politique, n'ont jamais fait une sortie de crise. Ou on a une gestion anticipée, ou on prend des engagements. Nous tous on a eu à gérer, on a eu des grèves pendant des mois, par ce qu'on sait que, ce qu'on nous demandait on ne pouvait pas le donner. On ne pouvait pas le donner. On a dû le dire. Et quand on s'est mis d'accord, tous ce sur

quoi on s'est mis d'accord. C'est ça le rôle du gouvernement, ils ont accepté pour le pays, pour l'éducation, pour nos enfants, pour les enseignants d'accorder un certain nombre d'avantages et de conditions. Maintenant il faut qu'il le respecte.

Monsieur le président si l'Etat n'a pas les moyens ?

L'Etat n'a pas quel moyens ? Au moment où on parle de la crise. La crise a commencé hier ? La crise, la crise, est-ce que c'est hier qu'elle a commencé ? Au moment où ils signaient, ne savaient-ils pas qu'il y'avait une crise ? Ils savaient qu'il y'avait bien une crise, depuis ce moment, il fallait dire que nous allons signer, mais que nous ne serons pas en mesure d'appliquer les termes avant 2 ou 3 ans. Cela pouvait être dit. Si cela avait été dit, est-ce que ces

gens-là allaient sortir aujourd'hui ? Bien sûr que non ! Donc faisons les choses sur la vérité, nous n'allons pas dire les choses en l'air, que ce qui a été convenu soit appliqué, et l'Etat doit veiller à ce que cela soit. C'est toi qui es à la tête du pays présentement, c'est de ta responsabilité. C'est à toi de veiller à ce que les enfants de ce pays partent en classe, à ce que nous soyons en sécurité. C'est à toi de savoir, ce qui doit être donné à tes employés, par ce que les enseignants sont les employés de l'Etat. Donc si vous convenez avec eux, de leur donner quoi que ce soit, il faudra le faire comme convenu.

Donc nous tous, de concert avec les enseignants, ensemble, allons appeler le gouvernement à appliquer ce qui a été convenu.

■ Demba Sidibé, Stagiaire





Affaires religieuses : Cabale contre le ministre Thierno

Après l'épisode de la vraie fausse loi visant à interdire les prières dans les espaces publics en dehors des mosquées, il y a une dizaine de jours, les réseaux sociaux s'enflamment de nouveau, depuis 3 à 4 jours, pour cibler le ministre Thierno Amadou Oumar Hass DIALLO, dans le sillage d'une enquête attribuée au Bureau du Vérificateur général, ayant révélé des irrégularités à hauteur de plusieurs centaines de millions de francs CFA.

D'entrée de jeu, une clarification s'impose : irrégularité n'est pas synonyme de détournement. C'est jute un constat sur les procédures comptables et financières, dont le respect ne se serait pas fait à hauteur de souhait au regard des normes édictées en la matière par les textes législatifs et réglementaires, qui sont adressés à la gestion des deniers publics et/ou collectifs.

Secundo, et jusqu'à preuve du contraire, la présomption d'innocence est la règle en matière de droit, quels que soient la nature et le degré

de la mise en cause dans quelque affaire que ce soit et quel que soit le domaine ou l'individu concerné. Autant dire que des éléments de réponse sont disponibles sur chaque point faisant l'objet d'irrégularités à première vue.

Troisièmement, le calendrier communiqué par la partie saoudienne pour le hadj est si contraignant qu'il faut agir vite pour ne pas être forçolus ou se voir régi par des vols aléatoires, la priorité étant donnée aux vols qui sont dûment étudiés et programmés en conséquence. D'autre part, on ne peut rien en matière de transport sans le nombre exact de pèlerins pour le compte du Mali, qu'il faut négocier chaque année, soit pour maintenir le même quota, soit pour en augmenter.

Sinon, les efforts du ministre DIALLO sont unanimement reconnus pour avoir fait avancer la cause du pèlerinage au profit du plus grand nombre de candidats au hadj. Par exemple, c'est sous son impulsion que les frais du hadj ont été ramenés sous la barre de 3 millions de FCFA, malgré les coûts supplémentaires décidés par les autorités saoudiennes, ces dernières années.

Mieux, les autorités saoudiennes en charge du hadj ont décerné 3 trophées au ministre DIALLO pour le remercier et le féliciter de la bonne organisation du hadj à l'actif de la partie malienne, notamment en termes de transport, de restauration et d'hébergement, sans oublier les phases rituelles.

En tous les cas, il est indéniable que c'est le ministre DIALLO qui a donné visibilité et lisibilité à ce département, au point que d'autres pays veulent s'en inspirer pour le dupliquer chez eux. D'autre part, il est apprécié de tous les courants religieux et de toutes les confessions, sans exception, dans la mesure où le ministre DIALLO s'investit à fond dans toutes les activités de culte, quelle que soit la confession concernée : pâques, Noël, achoura, maouloud, ziyara, pèlerinages musulman et catholique, etc. Tous sont accompagnés par la même attention et la même sollicitation. Pour la petite histoire, en 2018, il a même reçu le qualificatif flatteur de « deuxième Eminence » de la soirée, venant de la part de Mgr Jean ZERBO, après avoir parlé avec brio de la liturgie pour célébrer pâques. C'est dire que sa culture générale est hors-pair et force l'admiration de bon nombre de Maliens, d'étrangers et même d'hôtes parmi nous.

■ Par Yiriba DIARRA

Faillite de l'Etat malien : Le comportement des dirigeants en cause

Jamais le Mali n'a été aussi menacé dans son existence. Cette triste réalité est le résultat du comportement peu orthodoxe de ceux qui à la faveur du multipartisme intégral ont accédé au pouvoir. Ils ont pris un virage qui remet en cause les idéaux du 26 mars 1991. Leurs comportements ont poussé certains maliens à être nostalgique du régime du parti unique l'UDPM. Beaucoup en voulait au pouvoir du général Moussa Traore, qu'ils accusaient de dérive dictatoriale. En réalité ceux qui étaient à la manœuvre voulaient ouvrir la boîte à pandore pour se sucrer. Pour réussir, ils ont mené une intense campagne d'intoxication avec la complicité de certains courants politiques de l'hexagone.

Flash back

Ils vont exploiter les propos du Président français de l'époque François Mitterrand qui a fait savoir lors de 16ème conférence des chefs d'Etat tenue le 20 juin 1990 à la Baule que l'aide sera conditionnée à la démocratisation. Dans son discours resté célèbre, il lie désormais l'aide au développement à une « démocratisation par un passage au « multipartisme ». « La France liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté ; il y'aura une aide normale de la France à l'égard des pays africains, mais il est évident que cette aide sera plus tiède envers ceux qui se comporteraient de façon autoritaire, et plus enthousiaste envers ceux qui franchiront, avec courage, ce pas vers la démocratisation », a martelé de vive voix Mitterrand. Les

réactions ne vont pas tarder. Le président Moussa Traore qui pense que le président français ignore les réalités des sociétés africaines soulignera avec véhémence que : « la démocratie n'est pas une camisole de force que l'on porte à qui l'on veut quand on veut ».

Les déclarations de Mitterrand seront les détonateurs qui vont pousser les opposants qui vivaient dans la clandestinité à sortir du bois. Pour le cas spécifique du Mali, les contestateurs à savoir ce que l'on appelle couramment « le mouvement démocratique » vont partager les tâches avec des anciens combattants de la légion islamique, une armée créée par Kadhafi pour combattre l'armée tchadienne dans la Bande d'Aouzou. Contre promesse ces derniers se regroupent au sein de plusieurs mouvements armés pour combattre les forces gouvernementales. Dès 1988, l'ambassadeur du Mali en poste en Egypte Al Mamoun Keita attire l'attention du président Moussa Traore sur les mouvements suspects en cours dans la région, mouvements qui touchent le nord du Mali. La première attaque est dirigée contre l'arrondissement de Tidermen. Quelques jours avant l'at-



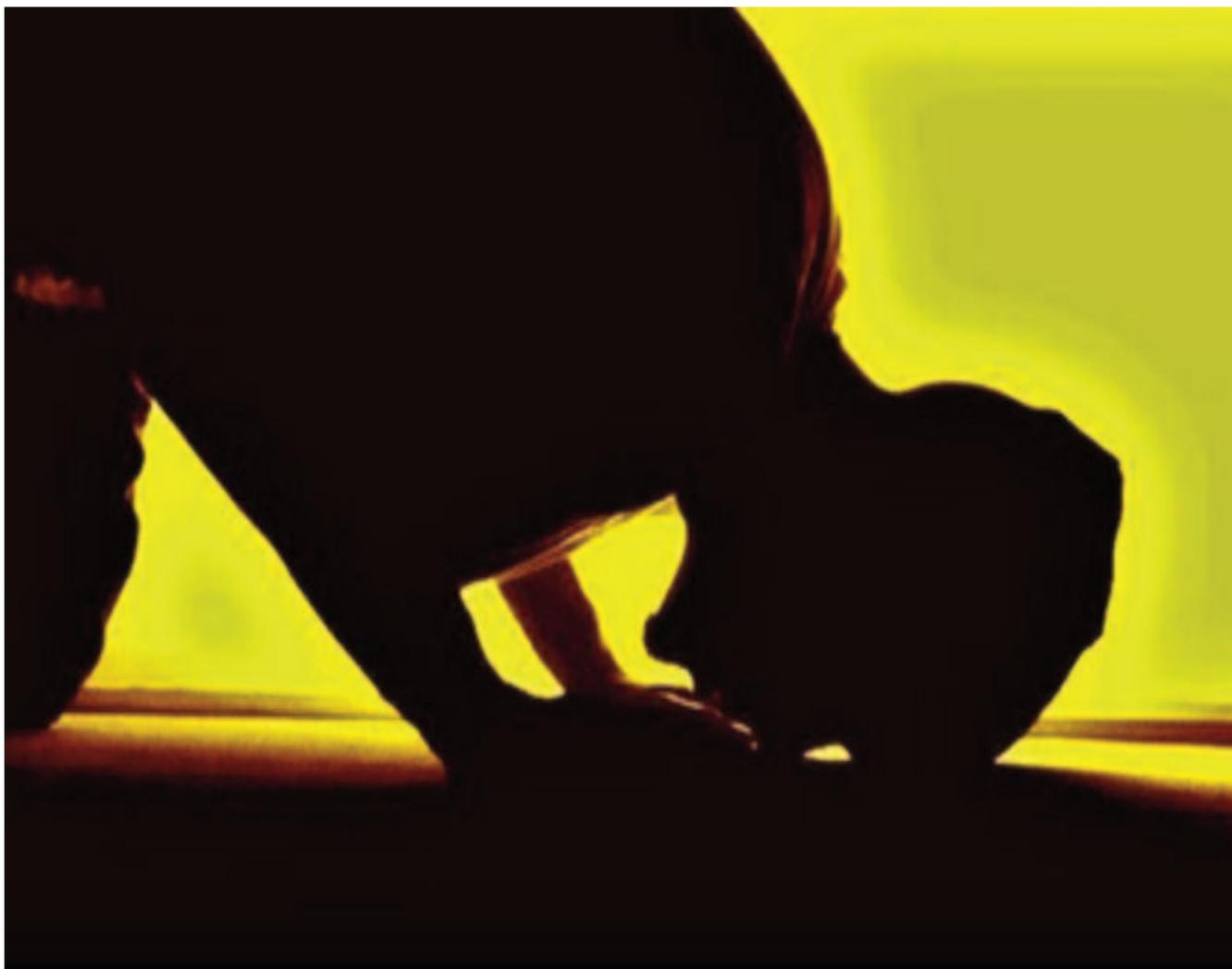
attaque l'adjutant-chef Diallo qui était le chef d'arrondissement informe le chef-lieu de région Gao de la présence d'éléments dangereux. Cette attaque est une bonne nouvelle pour les « démocrates ». Leur objectif était clair obligé Moussa Traore à avoir deux fers au feu ; celui incandescent du nord et la vendetta à Bamako. A Bamako les « démocrates » commencent par distiller des rumeurs sur la fortune du président Moussa Traore qui s'élèverait à plus de 600 000 milliards de FCFA logée dans un compte en Suisse. Pire, ils vont s'appuyer sur les élèves et les étudiants par la stratégie de la manipulation. Au finish le régime tombe le 26 mars 1991. Après une courte transition dirigée par le Lieutenant-Colonel Amadou Toumani Toure au moment des faits, le pouvoir passe entre les mains de l'Alliance Pour la Démocratie au Mali, Parti Africain Pour La Solidarité et la Justice ADEMA/PASJ. Après avoir accusé à tort le parti unique de toutes les dérives à savoir prévarication, concussion, gabegie, les tenants du pouvoir à partir de juin 1992 doivent faire face à une terrible contestation intérieure marquée par la grève des élèves et étudiants du Mali regroupés au sein de l'AEEM un monstre créée par le « mouvement démocratique » pour faire partir le régime du président Moussa Traore. Pire les rebelles qui se sentent trahis au nord intensifient les attaques. A Bamako, une crise politique éclate, le gouvernement du Premier ministre Younoussi Toure tombe, Me Abdoulaye Sekou occupe la primature à la tête d'un gouvernement d'union nationale. Mais face à la dé-

gradation de la situation en février 1994 l'actuel président de la République Ibrahim Boubacar Keita devient Premier ministre. Pour stopper l'hémorragie des mesures fortes sont prises fermeture des écoles, intensification de la lutte armée contre les anciens alliés rebelles du nord avec la création d'une milice d'autodéfense Gandakoye. Toutes ces mesures sont mises en œuvre sur fond de corruption. Pour acheter la paix au nord des mallettes bourrées d'argent se retrouvent chez l'amenokal de Kidal, les chefs des groupes armés regroupés au sein des Mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad bénéficient de toutes les largesses postes juteux. Les combattants se retrouvent au niveau de l'administration générale douanes, impôts, trésor, police nationale. D'autres intègrent le corps des forces armées, la gendarmerie nationale. L'homme politique se métamorphose. La politique se transforme en lieu de réussite sociale. Le politicien se transforme en véritable aventurier au gré des intérêts on assiste régulièrement à des retournements de veste, la mauvaise gestion, les détournements des deniers publics à la pelle sont érigés en système. On assiste à l'empoisonnement mental de la jeunesse. Les jeunes pensent désormais qu'avec la politique on peut tout avoir et tout de suite. Le résultat de cette dégradation de la société, les invectives, les fraudes électorales, les scissions politiques, les discours creux. Pire on assiste à une déperdition sociale marquée par la dépravation des mœurs. La corruption institutionnalisée devient une arme utilisée par

l'Etat pour faire taire les grandes gueules. La première victime de cette cacophonie est sans doute l'armée qui devient un lieu de recasement. Pour rejoindre la grande muette, il faut être sur la liste de x ou y. Les études qui étaient symbole de respect sont sabotées. Obtenir le précieux sésame ne demande plus d'efforts. La gangrène qui se propage sous le président ATT finit par se transformer en coup de force le 22 mars 2012. En effet après la chute de Kadhafi, les revenants de Libye lourdement armés n'ont aucun mal à enfoncer les lignes de défense du Mali, levant le mythe de l'invincibilité de la grande armée malienne. Les villes du nord tombent comme des fruits mûrs. L'armée vendue par les politiques est encore en difficulté à Konna. Le président Dioncounda est obligé d'appeler au secours la communauté internationale. Les forces françaises entrent en action et repoussent l'ennemi à travers une opération spectaculaire. Pour le président Hollande c'est un triomphe. Mais pas pour des leaders politiques comme Oumar Mariko leader du parti Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance SADI qui croient plutôt à une recolonisation du Mali. Pour ce leader politique, un départ prématuré des forces étrangères entrainera la chute de tout le Sahel. Ces propos corroborent ceux du Ministre de la défense du Mali le général Dahirou Dembele. Donc qui veut se développer prépare son armée. Il est temps que nos dirigeants comprennent cela.

■ **Mariam Seba Samake**





Islam : Réparations des erreurs commises au cours d'une prière

Comment réparer certaines erreurs commises au cours d'une prière obligatoire (diouli farata)

Certains musulmans « règlent » le problème des erreurs au cours des prières en interrompant carrément la prière pour la recommencer. Cette pratique est interdite et une prière recommencée pour ces motifs vaut 70 fois moins qu'une prière réparée.

D'autres musulmans estiment être « à l'abri » des erreurs et ne se voient pas en commettre au cours d'une prière.

C'est non seulement avoir une trop haute appréciation de ses capacités (car Satan nous guette sur tous les chemins y compris celui de la prière), mais c'est surtout ignorer l'histoire du Prophète (Paix sur lui) dont on rapporte 5 situations où il s'est trompé.

4.4.1 - Les 5 Djamouthes du Prophète (Paix sur lui)

Source : SIRRADIOU SALIK, Tome 1, Page 128
Zaadoul mi-aade fii haadi khairil ibaad

a) Oubli Taaya

Dans une prière de 4 raakas (non précisée), le Prophète a oublié de faire le Taaya. Il a réparé cet oubli en faisant 2 prosternations avant le salut final (soudjoot khabla salaam : voir plus loin).

b) Oubli de faire 2 raakas

Toujours dans une prière de 4 raakas (cette fois ci Tisbar ou Takusaan), le Prophète (Paix sur lui) a fait le salut final après 2 raakas uniquement. Interpellé par Zul-yadaïni, il a réparé

cette erreur en complétant par 2 autres raakas et en faisant 2 prosternations après le 2ème salut final (soudjoot bahda salaam).

c) Oubli de la dernière raaka

Dans une prière de 4 raakas (non précisée) il fit le salut final après la 3ème raaka. Sur un rappel de Talhata ibn Oubeydatilaahi, le Prophète (Paix sur lui) qui était sorti de la mosquée est revenu compléter la prière (la 4ème raaka) ; après le salut final (seulmeul) il a fait 2 prosternations (soudjoot bahda salaam).

d) Oubli 4ème raaka

Dans une prière de Takusaan, le Prophète (Paix sur lui) a fait une prière de 3 raakas puis est rentré chez lui (chambre attenante à la mosquée). Interpellé, il a complété la prière puis a fait 2 prosternations (soudjoot bahda salaam).

e) Rajout d'une raaka

Le Prophète (Paix sur lui) a fait une prière de 5 raakas lors d'une prière de Tisbar. Il a réparé

cette erreur en se prosternant 2 fois après le salut final (soudjoot bahda salaam).

Donc en résumé :

Oubli Taaya (prière de 4 raakas)

Oubli 3ème et 4ème raakas (Tisbar ou Takusaan)

Oubli 4ème raaka (prière de 4 raakas / Talhata)

Oubli 4ème raaka (prière de Takusaan)

Rajout 5ème raaka (prière de Tisbar)

4.4.2 - Les principes (rite Imam MALICK)

1ère règle

D'une manière générale, dans le rite de l'imam Malick, que Dieu l'agrée, lorsqu'on commet une erreur (sans le faire exprès donc), le principe est de faire 2 prosternations (soudjoot) :

→ soit avant le salut final (Khabla salaam)

→ soit après le salut final (Bahda salaam)

Selon bien entendu les cas d'erreurs.

Khabla veut dire avant en arabe

Bahda signifie après en arabe

Salaam signifie salut

D'où les appellations de :

KHABLA SALAAM = AVANT LE SALUT FINAL

BAHDA SALAAM = APRES LE SALUT FINAL

2ème règle

Dans le rite Malikite (de l'imam Malick, que Dieu l'agrée) :

→ les OMISSIONS involontaires (les oublis par conséquent) sont corrigées par :

2 prosternations AVANT le salut final ou Soudjoots Khabla Salaam

→ par contre, les RAJOUTS (également involontaires) sont corrigés par :

2 prosternations APRES le salut final ou Soudjoots Bahda Salaam

4.5 Erreurs relatives uniquement aux 8 Sounnas « à caractère renforcé »

ou Sounna you niou feddeli

1er cas : omission (wagni, fatted) d'une Sounna Bou Niou Feddeli

Lorsqu'on se souvient, au cours d'une prière, qu'on a omis une sounna « renforcée » alors qu'on a dépassé l'étape correspondante, par exemple :

- on n'a pas récité le verset après la Faatiha dans une raaka précédente (fatted saar),

- ou alors on a oublié de dire Sami Allaahou Limane Hamidahou, ou des kabbar (fatted kab-

bar...),

- ou bien on a dit à voix basse quelque chose qui aurait dû être dit à haute voix (wax ci souf loo waroone wax ci kaw),

- ou bien vous oubliez de vous asseoir et de faire le taaya après la 2ème raaka, (fatted taaya),

- etc...

dans ces cas, lorsqu'on a dépassé l'étape, on ne revient pas sur l'acte ou la parole ; on continue la prière et au moment de la terminer, on répare l'oubli, (on compense en quelque sorte) en faisant :

2 prosternations AVANT le salut final ou Soudjoots Khabla Salaam

2ème cas : rajout (yokk)

Exemples :

- s'asseoir après une 1ère raaka ou une 3ème pour faire un taaya (took taaya là où il ne faut pas),

- dire à haute voix ce qui doit être dit à voix basse (wax ci kaw loo waroone wax ci souf), et s'en souvenir après le rouko.

- etc...

On répare en se prosternant 2 fois APRES le salut final = Soudjoot BAHDA SALAAM.

3ème cas : omission + rajout (wagni / yokk) au cours d'une même prière

Exemple : au cours d'une même prière (par exemple de 4 raakas), on oublie le verset qui suit la Faatiha et on fait un taaya involontaire après la 3ème raaka. Dans ces cas, l'omission l'emporte sur le rajout => Soudjoot KHABLA SALAAM.

A/ Comment faire la Khabla Salaam

Lorsqu'on finit le taaya de la dernière raaka, au lieu de dire le salut final (seulmeul), on dit « Allaahou Akbar » en se prosternant une 1ère fois, on se relève pour s'asseoir, puis on se prosterne une 2ème fois. Après la 2ème prosternation, on refait un autre taaya (le taaya « court ») et enfin on dit le salut final.

B/ Comment faire le Bahda Salaam

Après le salut final, on dit en étant toujours assis : « Allaahou Akbar » en se prosternant avec l'intention de rentrer à nouveau dans la prière (un nouveau YEENE) ; on se relève et on reste assis. Puis on refait une 2ème prosternation, puis taaya enfin seulmeul (salut final). On respecte bien entendu la position assise

entre les 2 prosternations (comme dans le cas précédent).

4.6 Erreurs relatives aux FARATAS (ou obligations)

Lorsqu'on commet une erreur relative aux SOUNNAS you niou feddeli et qu'on s'en souvient par la suite au cours de la prière (notamment après avoir effectué ou noué, comme on dit le rouko) on ne revient pas à l'acte ou la parole, objet de l'erreur.

On continue la prière et on corrige cette (ou ces) erreur (s) par les soudjoots Khabla ou Bahda Salaam.

Par contre si on commet une erreur sur les faratas, il faut :

- non seulement revenir dessus et refaire l'acte (ou dire la parole, si c'est une erreur sur les paroles) correctement ;

- mais également faire les soudjoots de réparation qui sont la plupart du temps des SOUDJOUTS BAHDA SALAAM (car le fait de répéter ou de refaire un acte ou une parole est en fait un RAJOUT dans la prière).

Précisions

On ne revient en général que sur les actes de la raaka en cours.

Par exemple :

1°) On est en position Rouko, on se rend compte qu'on a oublié la récitation de la Faatiha ; il faut se redresser et reprendre la Faatiha et recontinuer à partir de là. Après le salut final on fait 2 prosternations pour « réparer » le rajout.

2°) On est en position soudjoot : on se souvient n'avoir pas effectué le rouko. Il faut revenir au rouko et continuer à partir de là. Après le salut final : soudjoot Bahda Salaam.

3°) On n'a pas encore « noué » le rouko, on réalise qu'on a récité la faatiha à voix basse alors qu'on aurait dû la réciter à haute voix ; dans ce cas on reprend la récitation de la faatiha (à voix haute) - Après le salut final ==> Soudjoot Bahda Salaam.

Si l'erreur concernait non pas la faatiha mais un verset, dans ce cas on doit reprendre le verset (ou la sourate) avant de « nouer » le rouko. Mais ici pas de bahda salaam, car répéter un verset ou une sourate n'est pas considéré comme un rajout, mais plutôt un acte proscrit. C'est à dire non recommandé.

4°) On est à la 2ème raaka, (on vient juste de se tenir debout pour la 2ème raaka), on se rend compte n'avoir effectué qu'une prosternation

(soudjoot) au lieu de deux lors de la 1ère raaka. On va directement effectuer la 2ème prosternation et on reprend (ou plutôt on continue) à partir de là. Après le salut final : soudjoot Bahda Salaam.

Si par contre (en reprenant les mêmes exemples) :

1) On est en position rouko de la 2ème raaka ; on se souvient qu'on n'a pas récité la Faatiha dans la 1ère raaka ; on doit considérer la 1ère raaka comme nulle et considérer que la 2ème raaka est votre 1ère raaka, puis continuer la prière. A la fin, après le salut final, on répare le rajout (qui ici correspond à la 1ère raaka annulée) par 2 soudjoots après le salut final.

2) On est à la 3ème raaka ; on se souvient n'avoir pas effectué le rouko de la 1ère raaka, on doit considérer :

- que la 1ère raaka est nulle
- que la 2ème raaka est votre 1ère raaka
- que la 3ème raaka est votre 2ème raaka (et dans ce cas vous devez réciter un verset ou sourate après la faatiha)
- réparer tous ces rajouts par soudjoot bahda salaam c'est à dire encore une fois, 2 prosternations après le salut final.

Donc retenir qu'on ne revient en général sur les erreurs concernant les raakas en cours.

* Revenons sur les erreurs faites par le Prophète (Paix et Salut sur Lui).

Dans les cas où il a omis de faire une ou même plusieurs raakas ; une fois qu'on l'a interpellé ou qu'il s'en est souvenu, il a complété la prière en faisant les raakas qui manquaient.

Si on considère globalement la prière, on réalise qu'il a fait en fin de compte un Rajout, qui est le salut final (seulmeul qu'il a dit au milieu de la prière).

C'est pourquoi il a corrigé ces situations par des soudjoots BAHDA Salaam (prosternations après le salut final).

De même lorsqu'il a fait une prière de 5 raakas au lieu de 4, il a procédé au même type de réparation, le rajout étant évident ici.

Lorsque par erreur on fait le salut final après seulement la 1ère ou la 2ème ou la 3ème raaka (on a par conséquent « coupé » la prière), pour la « renouer » il faut rester assis et dire la kabrou armal (avec l'intention d'entrer à nouveau dans la prière) puis enfin se lever pour compléter les raakas qui manquent (et Bahda Salaam ensuite).

Retenir par conséquent qu'on « renoue » une prière là où on l'a « rompue ».

4.7 Doutes sur le nombre de raakas

On ne se souvient plus, si on est à la 1ère ou à la 2ème raaka

ou à la 2ème ou 3ème raaka

ou à la 3ème ou 4ème raaka

Dans ce cas on considère qu'on est à la raaka « inférieure » ; on la termine et on complète la prière (notamment les raakas qui sont supposées manquer) ; après le salut final (seulmeul), on fait 2 prosternations Bahda.

Remarques importantes

* Lorsqu'on doit une réparation BAHDA SALAAM et qu'on oublie de la faire, la prière n'est pas nulle pour autant. En effet une réparation BAHDA peut être rattrapée même 1 ou 10 ans après. Lorsqu'on se souvient de l'oubli, on fait ses ablutions (si on ne les avait pas), on se met en position assise et on effectue les 2 prosternations, puis taaya et enfin seulmeul.

* Par contre lorsqu'on doit une réparation KHABLA et qu'on oublie de la faire, 2 cas :

1) on s'en souvient juste après le seulmeul (ou en tout cas dans les cinq (5) minutes au maximum) dans ce cas on remplace la réparation KHABLA par BAHDA SALAAM.

2) Si on s'en souvient bien après le salut final (ou seulmeul) c'est à dire au delà des 5 minutes, la prière est dans ce cas gâtée, il faut la reprendre obligatoirement.

4.8 Comment réparer une erreur commise dans une prière NAAFILA

(prière surérogatoire)

Six cas donnent lieu à une réparation différente selon que l'erreur est faite lors d'une prière obligatoire ou lors d'un NAAFILA.

1. FAATIHA : si on oublie la récitation de la faatiha dans une prière obligatoire, la raaka est nulle tant qu'on ne l'a pas rattrapée ; si c'est dans une naafila, on répare en faisant un KHABLA SALAAM.

Une erreur dans les 5 cas (2 à 6) ci-après n'entraîne aucune réparation (dara waroula) si la prière est un NAAFILA alors qu'elle entraîne une réparation si c'est une prière obligatoire.

2. SAAR (sourate autre que la Faatiha)

3. YELOU (réciter à voix basse)

4. BIREUL (réciter à voix haute)

5. DOLLI RAAKA (rajout de raaka(s))

6. FATTÉ PONK (farata) té mou yaague (omis-

sion de faratas)

Donc si au cours d'une prière surérogatoire ou NAAFILA, on oublie le verset (après la FAATIHA), et qu'on s'en souvient après, aucune réparation n'est due.

En général, les Naafilas sont dites dans la journée à voix basse et sont effectuées par série de 4 raakas tandis que les Naafilas de la soirée peuvent être dites à voix haute comme à voix basse, et par série de 2 raakas. Mais si on récite à haute voix les Naafilas dans la journée, aucune réparation n'est due, vice versa, etc...

Une exception cependant : elle concerne les erreurs relatives aux prières de Chafaa et Witr.

4.9 Djamouthe Chafaa et Witr

Comment réparer une erreur commise au cours de Chafaa et Witr ? 4 cas.

Une remarque préalable la réparation doit être faite avec l'intention de déjouer les ruses de Satan, qui jette des doutes dans notre esprit (Yééné toroxol cheytaané).

1er cas prière de witr : doute sur le nombre de raakas ?

On a déjà fait les 2 raakas de Chafaa et on est en train d'accomplir la raaka de witr. Au cours de cet acte, on est tout à coup saisi par le doute : en effet tu doutes si tu n'es pas en train de faire une 2ème raaka au lieu d'une seule (witr).

Deux thèses :

- a) - on termine la raaka,
- salut final (seulmeul),
- 2 soudjoots bahda salaam (pour annihiler le rajout – au cas où on aurait fait réellement une 2ème raaka).
- b) - on termine la raaka,
- salut final,
- 2 soudjoots bahda salaam
- on refait une raaka (pour éliminer le doute et être sûr d'avoir fait une seule raaka pour witr).

2ème cas : position taaya

On est dans cette position, mais on n'est plus sûr si c'est le taaya de Chafaa ou celui de witr

Réponse : - salut final (seulmeul),

- soudjoots bahda salaam,

- puis faire une raaka (en guise de witr).

Dans ce cas donc on considère qu'on était en position taaya de Chafaa (donc c'est la thèse

de la raaka « inférieure » qui joue).

3ème cas : on est en position assise

Mais on doute si on est :

- à la 1ère raaka de Chafaa ?
- ou 2ème raaka de Chafaa ?
- ou witr ?

Réponse : - tu considères que tu es à la 1ère raaka de Chafaa et que tu t'es assis par erreur, - tu te lèves pour faire la 2ème raaka de Chafaa, - salut final (seulmeul), - soudjoot bahda salaam, - puis witr.

4ème cas : on est à la position taaya de witr

On réalise soudain qu'on avait omis un soudjoot lors de la prière de Chafaa - que faire ?

Réponse : - dans ce cas on se lève pour effectuer une raaka pour compléter la raaka de witr et considérer ces 2 raakas comme votre Chafaa (« toleunti sa witr mou nekk sa Chafaa »). - salut final, - soudjoot bahda salaam, - puis une raaka en guise de witr.

4.10 Réparations dans les autres rites

Les réparations décrites ci-dessus découlent de l'enseignement de l'Imam Malick, que Dieu soit satisfait de lui pour toujours.

Les autres écoles présentent quant à elles des nuances voire des différences. En effet :

- Chez Imam CHAAFI (qu'Allah l'agrée), toute erreur ou djamouthe est réparée par KHABLA SALAAM.

- Chez Imam ABOU HANIFA (qu'Allah soit satisfait de lui), toute erreur est réparée par BAHDA SALAAM.

- Imam AHMED IBN HANBAL (que Dieu l'agrée), quant à lui, imitait la réparation faite par la Prophète (Paix sur lui) dans ses 5 djamouthes et appliquait dans tous les autres cas d'erreurs : BAHDA SALAAM.

4.11 Les 10 cas de nullité de la prière

Terminons par le rappel de 10 cas où la prière est viciée (annulée). A ces cas, il faudrait cependant ajouter les 17 cas évoqués plus haut et relatifs à la prière de l'imam (cas woutal) qui est nulle dans ces cas là.

1. Rire au cours de la prière (exprès ou pas).

2. Réparer une erreur relative à un acte ou une parole ayant un caractère uniquement recommandé (ex les arrêts recommandés dans la récitation de la faatiha) (soudjootteul ngeunéél).

3. Manger ou boire au cours de la prière

4. Ajouter quelque chose exprès au cours de la prière

5. Trop parler au cours de la prière (wakh diou bari ci diouli)

6. Souffler pour chasser ou enlever quelque chose (woll, "Euf" weigne...)

7. Vomir

8. Se souvenir d'une prière non faite parmi les 5 dernières

9. Faire un soudjoot bahda salaam en même temps que l'imam alors qu'il te reste 1 ou des raakas

10. Oublier une prosternation Khabla Salaam au delà de 5 minutes.

3.6 Rattrapage des prières (non faites)

3.6.1 - 1er cas

Vous n'avez pas fait une ou l'ensemble des 4 prières passées.

Dans ce cas, avant d'effectuer la prière en cours, vous devez payer ces prières d'abord.

Exemple : Il est l'heure de prier Timis alors que vous n'avez pas fait ni la prière de Tisbar, ni celle de Takusaan. Vous devez faire dans l'ordre :

- la prière de Tisbar (Zohr) avec l'intention de la « payer »,
- puis celle de Takusaan (Asr) avec l'intention de la « payer »,
- puis celle de Timis (Maghrib) avec l'intention de l'effectuer à son heure.

3.6.2 - 2ème cas

Vous devez 5 prières consécutives non faites (comme les femmes qui ont fait le laapelou évoqué plus haut), ou ce qui revient à avoir une dette d'une journée entière

Dans ce cas, vous pouvez :

- soit les payer d'un trait et dans l'ordre,
- soit doubler chaque prière de la journée suivante au fur et à mesure qu'on les exécute :
- 2 Tisbars,
- 2 Takusaans,
- Etc... Dans ces cas on effectue la prière « actuelle » et on rattrape par la 2ème.

3.6.3 - 3ème cas

Le musulman doit obligatoirement faire ses 5 prières dès qu'il est majeur (mouskallaf) :

- pour une fille, lorsqu'elle voit ses règles ou lorsqu'elle commence à pousser des poils ou à défaut de ces 2 événements, lorsqu'elle a 15 ans,

- pour le garçon, lorsqu'il a des poils ou lorsqu'il éjacule (rêve mouillé par exemple) ou à défaut, à 15 ans.

Si pour une raison donnée, une telle personne n'a pas effectué une ou plusieurs prières, elle doit les recenser correctement et les payer. Pour ce faire, elle peut doubler chaque prière pendant 2 ou 3 ans ou en tout cas, une durée égale à la période (fass yééné fèye faat = diouli yi la faat).

Donc, si une personne a eu des périodes de prières non systématiques ou irrégulières, elle doit les « recenser » et les payer.

Si on ne maîtrise pas la période ou le nombre de prières, on doit considérer une période maximale et payer (de manière à écarter définitivement le doute).

Durant les périodes de rattrapage, il est interdit d'effectuer des Naafilas ou prières surrogatoires, même pendant le mois de Ramadan tant qu'on a pas tout payé, exception faite des prières de :

- Fajr,
- Chafaa et Witr,
- Tabaski et Korité,
- Salutations de la mosquée (les 2 raakas qu'on fait lorsqu'on entre dans une mosquée, en guise de salutation à la mosquée).

Lorsqu'on paye ces prières, il faut nourrir l'intention de payer telle prière

(fass yeené fèye) ; on procède au « Likham » , on effectue la prière et on fait le baaqhiyaati saalihaat. Si on doit 5 ans par exemple, il est possible de payer ces 5 ans en 1 an. ça suppose qu'on effectue les prières par série de cinq :

- 5 Tisbar
- 5 Takusaan
- 5 Timis
- etc... (en dehors de la prière du jour).

Serigne Mor Diop

Corruption : La Guinée parmi les 20 pays les plus corrompus en Afrique

Ce classement n'est pas étonnant pour tous ceux qui observent la gestion de la chose publique au pays du président Alpha Condé. Il est vrai que dans ses discours, le chef de l'Etat parle beaucoup. Mais pour le dire en un mot comme en mille, le chef de l'Etat ne parle jamais de la moralisation de la chose publique.

Aussi curieux que cela puisse paraître, Alpha Condé ne parle jamais de la lutte contre la corruption dans ses discours et pour cause. La corruption a été érigée en système de gestion dans l'administration guinéenne.

Dans le domaine minier par exemple, une quinzaine de sociétés minières évolue dans la préfecture de Boké. Mais aucun membre de la société civile ou citoyen guinéen ne vous dira comment ces sociétés sont arrivées en Guinée pour s'installer à Boké. La redevabilité dans la gestion de la chose publique n'est pas une réalité dans le pays.

Dans l'ensemble, la gestion des ressources naturelles, or, diamant, produits halieutiques et bois pour ne citer que celles-là sont la chasse gardée d'un clan et personne n'en parle.

A cela s'ajoute des Ministres fossoyeurs de l'économie nationale, des cadres véreux qui ne manquent pas dans l'administration guinéenne, des marchés de gré à gré, des combines, l'ethno stratégie.

Conséquence, les guinéens se cherchent toujours avec des routes dégradées au dernier degré, des problèmes d'eau et d'électricité, l'éducation qui est à l'abandon, la santé privatisée, excusez du peu la liste est longue.

D'où ce classement peu honorable dont GuinéeLive vous propose.

Les 21 pays les plus corrompus d'Afrique ont été révélés suite à la récente édition de Transparency International de l'Indice de perception de la corruption, un classement mondial de l'équité à travers le monde.

Selon Transparency International, l'index utilise une échelle de 0 à 100, où 0 est très corrompu et 100, très propre.

Malheureusement, au moins 120 pays sur 180 dans les côtes ont obtenu une note inférieure à 50, et plus de 50 pays ont obtenu une note

bien inférieure à 30.

Les données, issues d'analyses émanant d'hommes d'affaires, de journalistes et d'organisations civiles, font du Soudan du Sud et de la Somalie les plus corrompus d'Afrique et du monde.

Business Insider SSA vous présente une liste de 21 pays africains à faible score, qui ont généralement connu des performances médiocres au cours des dernières années. Malheureusement, ces pays africains, situés pour la plupart dans la région sub-saharienne d'Afrique, ont un score inférieur à 30.

Voici le classement

- 21 Kenya (Classement mondiale : 143)
- 20. Guinée (Classement mondiale : 148)

- 19. Nigeria (Classement mondiale : 148)
- 18. Ouganda (Classement mondiale : 151)
- 17. Cameroun (Classement mondiale : 153)
- 16. Mozambique (Classement mondiale : 153)
- 15. Madagascar (Classement mondiale : 156)
- 14. République centrafricaine (Classement mondiale : 156)
- 13. Burundi (Classement mondiale : 157)
- 12. Zimbabwe (Classement mondiale : 157)
- 11. République Démocratique du Congo (Classement mondiale : 161)
- 10. République du Congo (Classement mondiale : 161)
- 9. Tchad (Classement mondiale : 165)
- 8. Érythrée (Classement mondiale : 165)
- 7. Angola (Classement mondiale : 167)
- 6. Guinée équatoriale (Classement mondiale : 171)
- 5. Guinée-Bissau (Classement mondiale : 171)
- 4. Libye (Classement mondiale : 171)
- 3. Soudan (Classement mondiale : 175)
- 2. Soudan du Sud (Classement mondiale : 179)
- 1. Somalie (Classement mondiale : 180)





Coronavirus : Le Nigeria relève le niveau de surveillance de ses aéroports

Depuis l'alerte vigilance mondiale lancée sur la surveillance du coronavirus, les aéroports internationaux du Nigeria ont relevé le niveau de leur procédure. 35 vols en moyenne décollent ou partent chaque jour de l'aéroport international de Lagos. La capitale économique du Nigeria est un nœud aérien important en Afrique de l'Ouest. La première puissance africaine a tissé des liens importants avec la Chine. Des femmes et des hommes d'affaires nigériens et chinois font la navette régulièrement entre les deux pays. Les autorités aéroportuaires à Lagos ne surveillent pas uniquement les vols en provenance de l'extrême orient et du Moyen Orient. C'est bien tous les vols à l'arrivée et leurs passagers qui sont scrutés.

Les leçons d'Ebola

Solomon est responsable des opérations à l'aéroport internationale de Lagos. Son équipe veille à la fluidité des mouvements des passagers. Un vol en provenance d'Allemagne vient d'atterrir. « Ce n'est pas encore une alerte rouge. Nous prenons juste des précautions car nous sommes proactifs. Nous n'attendons pas que les choses se produisent. C'est ce que nous avons appris de la crise d'Ebola, il y a 5 ans. »

Les voyageurs défilent devant des caméras thermiques. Deux agents du ministère de la Santé les invitent à avancer. Ils contrôlent un écran au fond violet où se distinguent des si-

lhouettes jaunes. La température des corps est ainsi relevée. Au-delà de 38 degré Celsius, une alarme sonne.

Pas d'alarme...

En retrait Steve un agent des opérations observe et se tient prêt en cas d'alerte. « Aucun passe-droit dès que les passagers descendent de l'avion. Ils doivent se diriger vers le hall d'arrivée. Puis Ils passent devant le guichet tenu par des agents du ministère de la Santé. Avant d'effectuer les formalités d'immigration. Donc, de l'escalier mécanique au poste de santé, ces agents doivent analyser chaque passager qui descend avant le contrôle des passeport »

Une dame s'inquiète des masques portés par les agents de santé. Un officier de protocole la rassure. C'est juste une mesure préventive pour ces contrôleurs en première ligne. Aucune alarme n'a sonné à l'arrivée des passagers du vol LH568 à l'aéroport Murtala Muhammed de Lagos.

Kobe Bryant est mort dans un accident d'hélicoptère : L'ancienne star de la NBA avait 41 ans.



Le basketteur américain, star de la NBA, Kobe Bryant est décédé ce dimanche 26 janvier dans le crash de son hélicoptère, intervenu à Calabasas dans le sud de la Californie, selon le site américain d'actualités sur les célébrités TMZ.

Kobe Bryant, âgé de 41 ans, avait notamment évolué pendant 20 ans au sein de la franchise

NBA des Los Angeles Lakers. Quintuple champion NBA, il est l'un des sept joueurs à avoir inscrit plus de 30.000 points en carrière. Le crash de l'hélicoptère a été confirmé par le Los Angeles Times.

Selon TMZ, le basketteur, père de quatre enfants, était à bord de son hélicoptère privé avec quatre autres personnes dimanche matin,

lorsque celui-ci est brusquement tombé, avant de s'enflammer. Aucune personne n'a survécu au crash. La cause de l'accident n'est pas encore connue.

4e meilleur marqueur de l'histoire de la NBA

Retraité des parquets depuis 2016, Kobe Bryant était jusqu'à hier le 3e meilleur marqueur de l'histoire de la NBA, avant d'être dépassé par son rival LeBron James, samedi lors de la défaite des Lakers à Philadelphie (108-91).

"Kobe était immortel offensivement du fait de son aptitude (à beaucoup marquer). Et me voilà ici à Philadelphie, portant le (même) maillot des Lakers. L'univers provoque parfois de ces choses... Ce n'est pas censé avoir un sens, mais voilà, cela arrive tout simplement", avait déclaré samedi soir LeBron James, ému, après la rencontre.

Le décès de Kobe Bryant intervient 25 jours après la mort de David Stern, l'ancien "commissionner" de la NBA qui l'avait fait prospérer et devenir une marque mondiale.

Classement des meilleurs buteurs de l'histoire du Foot : Cristiano Ronaldo est 5e

La superstar portugaise a marqué deux buts lors de la victoire de la Juventus sur Parme. Puis marquant son septième match consécutif pour les Bianconeri et atteignant 736 buts en 1028 matchs au plus haut

niveau. Cristiano Ronaldo dépassée donc l'Allemand Gerd Muller dans le classement des meilleurs buteurs de l'histoire du football. Lionel Messi, six fois vainqueur du Ballon d'Or,

se retrouve au septième rang après avoir marqué 717 buts en 901 matchs.

À 34 ans, Ronaldo avec un ratio de buts par match de 0,72 a maintenant marqué 736 buts en 1028 matchs au plus haut niveau.

L'icône hongroise Ferenc Puskas a 747 buts derrière la légende de la Selecao Pelé qui en a 767. Il semble que Ronaldo pourrait dépasser les deux légendes si sa forme de buteur se poursuit cette saison.

Romario est le deuxième meilleur buteur de l'histoire avec 772, tandis que la légende tchéco-autrichienne Josef Bican est le premier meilleur buteur avec 805 buts.

Voici la liste des meilleurs buteurs de l'histoire selon la Rec.Sport.Soccer Statistics Foundation (RSSSF)

1. Josef Bica: 805 buts
2. Romario: 772 buts
3. Pelé: 767 buts
4. Ferenc Puskas: 747 buts
5. Cristiano Ronaldo: 736 buts
6. Gerd Muller: 735 buts
7. Lionel Messi: 717 buts





Bélier (21 mars - 19 avril)

Si une certaine pression pesait sur vos épaules ces derniers temps, tout se calme et tout redevient beaucoup plus positif ! On peut dire qu'aujourd'hui c'est une belle journée sur le plan professionnel. On vous propose un changement de direction.

Ouf ! Vous pouvez souffler, vous attaquez le dernier jour du mois en vous félicitant, car vos finances ne sont pas dangereusement dans le rouge. Vous avez lutté pour ne pas tomber dans les dépenses compulsives, vous êtes fier de vous.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Ami Taureau, si vous utilisez les mathématiques, ou des connaissances scientifiques dans votre métier, vous allez décrocher le jackpot aujourd'hui ! En effet, l'amas planétaire Lune-Mercure-Vénus va dérouler le tapis rouge à votre carrière...

Dans votre signe, Mercure vous fera cocher toutes les cases qui vous conduiront à la bonne santé financière... Aujourd'hui, ami Taureau, vous ne plaisanerez pas du tout avec l'argent ! Pour autant, vous n'en ferez pas non plus une obsession... Ouf !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Par contre c'est dans ce domaine que vous pourrez donner libre cours à votre créativité débordante. Des idées géniales vont venir à votre conscience et vous pourrez ainsi canaliser votre énergie en exprimant positivement ce qui sort de vos profondeurs intérieures.

Le noeud nord en Cancer vous parle d'acceptation de soi et de vos richesses. Il peut s'agir aussi de vos richesses intérieures. Vous devez faire un travail de nettoyage intérieur des vieilles mémoires obsolètes. Reprenez le pouvoir sur votre vie.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous passerez à l'action après avoir évalué la situation. Votre force reposera sur une alliance de tact et d'aplomb. Vous alternerez des phases de travail en équipe avec d'autres en solo, un équilibre indispensable à vos yeux pour faire du bon boulot.

Vous ferez preuve d'une incroyable intuition à laquelle s'ajoutera un instinct infaillible pour réaliser de bonnes affaires. Dans l'instant, vous capterez si le projet est fiable et quel profit vous pourrez en tirer. Vous userez de la chance sans en abuser.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre meilleur atout reste avant tout votre disponibilité. Votre organisation permet à vos activités de s'épanouir, votre évolution professionnelle se fait dans des conditions favorables. Rien à redire, à part, continuez les efforts !

Les planètes annoncent de bons retours sur investissement, votre argent fait des petits, vous n'aurez plus qu'à compter les retombées d'ici quelque temps. La bonne nouvelle vous enchante, dans votre tête vous commencez à vous faire des plans.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Aider les collègues qui éprouvent des difficultés, la réponse est oui ! Faire leur travail, la réponse est non ! Chez vous, ami Vierge, la bonté commence avec le b de bonté et non avec le b de bêtise... Que ce soit bien clair entre vous et eux ! C'est par l'action énergique que vous allez vous occuper de vos affaires. Vous allez pourvoir vous-même à vos nécessités financières. Grâce à l'intervention de Vénus, vous allez affirmer votre esprit d'entreprise et garder la mainmise sur vos possessions...



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si vous avez un travail créatif ou artistique, ce sera une très bonne journée pour vous car l'imagination voisinera avec les bonnes intuitions. Vos idées seront sans aucune limite. Vous aurez un feeling certain et très prononcé pour l'esthétique de très bon goût.

De l'argent caché pourrait vous apparaître au grand jour et vous créer une assez bonne surprise. Vous n'avez jamais soupçonné que de telles situations puissent vous arriver. Vous n'en revenez pas. Quelle chance vous avez !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Il vous restera encore quelques tracasseries à régler, qui causeront un léger retard dans vos activités, mais qu'à cela ne tienne : vous aurez de l'énergie à revendre et une détermination à toute épreuve. Une fois terminées, vous aurez le champ libre.

Ce sera par votre savoir-faire que vous récolterez des euros, tant en négociant qu'en recourant au système D. Par ailleurs, Mercure dans votre signe récompensera les actions que vous aurez menées par le passé. Vous serez gratifié grâce à vos mérites.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous n'hésitez pas à exprimer vos attentes, votre hiérarchie vous écoute attentivement, c'est un point très positif, cela veut dire que vos demandes sont prises en considération. Vous êtes un élément fort pour votre entreprise, c'est valorisant.

Vous ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Aujourd'hui, vous regorgez de bonnes idées, si votre situation financière reste encore sous surveillance, vous n'hésitez pas à dépenser un peu d'argent si vous en avez envie, mais vous restez prévoyant.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous aurez du mal à croire en vos chances. En fait, vous ne cesserez pas de penser à l'évolution de votre carrière... Vous avez un talon d'Achille dans votre activité professionnelle : le manque de polyvalence ! Vous ne ferez rien pour que cela change...

Si l'argent était un carburant, vous seriez en panne sèche ! Votre esprit ne sera pas très alerte. Du coup, vous ne serez pas en mesure de faire preuve de savants calculs financiers, notamment ceux qui vous permettraient de faire des économies...



Verseau (20 janvier - 19 février)

La Lune noire en maison 2, vous oblige à revoir en profondeur les bases de vos revenus. De profonds changements sont à prévoir. Il faut repartir sur des bases plus saines mieux adaptées à la situation actuelle.

Vos revenus étant tributaires de votre métier. C'est par là qu'il faut commencer à réformer. Si vous ne faites pas les changements nécessaires, le destin va vous envoyer des situations qui vont vous forcer à le faire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vos mises au point feront leur effet, d'autant plus que vous ne serez pas coutumier du fait. On vous regardera différemment et vos adversaires comprendront qu'ils devront composer avec vous au lieu de vous glisser des peaux de bananes sous les pieds.

Votre intuition ne vous aura pas trompé et ce sera triomphant que vous annoncerez cette bonne nouvelle pécuniaire à vos proches. Ils auront peut-être encore des doutes sur votre succès financier, mais s'inclineront, admiratifs, devant cette évidence.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE

